



**Enquête hybride de perception des risques littoraux à
Marseillan : pour une co-construction de la stratégie locale
de gestion du trait de côte avec les citoyen.ne.s.**

**Projet AATRE
(Agora de l'Aménagement des Territoires Résilients)**

Master 2 – Gestion des littoraux et des mers (promotion 2021-2022)

REMERCIEMENTS

En tout premier lieu, nous remercions la Région Occitanie et la ville de Marseillan, porteurs et partenaires du projet AATRE Littoral+, pour nous avoir accordé leur confiance tout au long de cette étude. Nous avons eu grand plaisir à nous professionnaliser sur le territoire marseillanais et à traiter de ces réflexions en lien avec notre formation universitaire.

Nous remercions sincèrement Norélia VOISEUX, Maëlle BANTON et Fabrice GARCIA, de l'équipe pédagogique de l'Université de Montpellier, pour nous avoir encadrés et outillés durant les enquêtes et la rédaction du rapport.

Nous vous remercions également pour votre très grande disponibilité et votre réactivité durant ces six mois de travail. Nous exprimons également nos remerciements aux services de la ville de Marseillan pour avoir facilité la prise de contact avec les différents acteurs, ainsi que la diffusion de notre enquête en ligne.

Nous adressons notre reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris le temps de nous rencontrer et de se livrer lors des entretiens, sans quoi cette étude n'aurait pas pu aboutir. Nous remercions également les 155 personnes ayant pris part à l'enquête en ligne.

Enfin, nous remercions chaleureusement chacun des étudiant.e.s du groupe mobilisé dans cette étude : Jade ALLEMAND, Pierre-Olivier ARGAUD, Carol'Ann BOREL, Violaine COULANGE, Milan DENEUVILLE, Margot DENTAN, Teo JURICEV, pour vos savoirs respectifs, pour l'entraide et la bonne humeur apportées tout au long de ces semaines de travail.

SOMMAIRE

<u>Introduction</u>	4
<u>PARTIE 1</u> : Contextualisation de l'enquête.	5
1.1. Présentation du territoire d'étude: la commune de Marseillan et son littoral.	5
1.2. Présentation du projet et des acteurs.....	12
1.3. Présentation de la commande et des objectifs.....	13
<u>PARTIE 2</u> : Méthodologie(s) de l'enquête.....	14
2.1. Elaboration des questionnaires d'enquête.	14
2.2. Déploiement hybride de l'enquête.	17
2.2.1. L'enquête quantitative - le questionnaire en ligne.	18
2.2.2. L'enquête qualitative - les entretiens semi-directifs.	19
<u>PARTIE 3</u> : Résultats de l'enquête	21
3.1. Analyse de l'enquête quantitative.	21
3.1.1. Caractéristiques du panel.....	21
3.1.2. Les perceptions du littoral.	22
3.1.3. Les perceptions des risques littoraux.....	24
3.1.4. Connaissances individuelles et besoins de sensibilisation.	28
3.1.5. La perception des politiques d'aménagement.....	29
3.1.6. Implications individuelles.....	30
3.2. Résultats de l'enquête qualitative : la position des acteurs stratégiques.....	30
3.2.1. L'attachement au territoire et les perceptions de son évolution.	31
3.2.2. Les perceptions des risques côtiers.	34
<u>Conclusion et recommandations</u>	42
<u>TABLE DES FIGURES</u>	43
<u>ANNEXES</u>	44

Introduction

Ancienne cité phocéenne, la ville de Marseillan s'est construite au fil des siècles et est aujourd'hui considérée comme une station touristique de choix sur la côte languedocienne. Forte de son patrimoine historique et naturel, de son ensoleillement, de ses nombreuses plages sableuses, et de la politique de développement du secteur touristique sur la façade du Golfe du Lion, la commune a largement misé sur ce secteur pour avoir une économie florissante.

Malgré l'investissement dans des technologies et des aménagements novateurs pour accroître son rayonnement et son attractivité, Marseillan demeure confrontée à un souci démographique : en effet, la commune assiste au vieillissement de sa population, peine à attirer de jeunes actifs et à limiter leur exode vers la métropole de Montpellier par exemple.

Ces difficultés s'expliquent en partie par la situation géographique de Marseillan qui est localisée entre Montpellier et Agde, et par conséquent trop éloignée pour assurer des modalités pendulaires et triangulaires courtes. S'ajoute à cela la saisonnalité de la station, Marseillan Plage qui est principalement occupée et active en période estivale, avec une perte d'attractivité et de dynamisme le reste de l'année. Les nombreux logements et résidences secondaires, occupés une partie de l'année seulement, posent la question de la revalorisation des biens fonciers, et plus globalement de l'urbanisme en zone littorale.

Des problématiques qui s'accroissent d'autant plus que la ville de Marseillan se trouve exposée à des phénomènes d'érosion et à des risques d'inondation par submersion marine. Ces risques côtiers, décuplés par les changements climatiques, induisent une montée du niveau de la mer, qui vient menacer les nombreux biens et activités situés sur cette interface terre-mer, nécessitant de repenser l'aménagement du littoral de Marseillan Plage.

Comme le souligne le géographe Ronan le Délezir, « *l'aménagement des littoraux est une alchimie complexe* » qui doit assurer la protection des habitant.e.s qui y vivent au quotidien, de ceux qui en vivent économiquement, tout comme de ceux qui profitent de ses aménités pour quelques heures ou quelques semaines. La recherche de l'équilibre en vue de l'intérêt général, prenant compte de la préservation du cadre de vie et du cadre économique, tout en conservant l'environnement naturel, tels sont les enjeux à concilier dans les réflexions sur la résilience territoriale.

Ainsi, la scène politique locale voit émerger des réflexions sur la planification urbaine au regard de ces risques côtiers : il s'agit de trouver les leviers les plus pertinents et les plus efficaces pour d'une part faire évoluer, le modèle économique et urbanistique de Marseillan Plage, et d'autre part intégrer la prise en compte des risques côtiers dans les choix politiques. Plus encore, il est question de repenser la stratégie de gestion du trait de côte, en dépassant les possibilités déjà à l'œuvre, et en ouvrant le débat sur la possible relocalisation des personnes, des biens, des activités.

Afin de co-construire les lignes directrices de la stratégie locale de gestion du trait de côte avec les habitant.e.s de Marseillan, ce présent rapport se propose de rendre compte de leurs perceptions du littoral et des risques côtiers auxquels la commune se trouve exposée. Plus globalement, cette étude interroge les futurs possibles pour (re)penser la résilience des aménagements de cette commune littorale avec les citoyen.ne.s.

PARTIE 1 : Contextualisation de l'enquête.

1.1. Présentation du territoire d'étude: la commune de Marseillan et son littoral.

La commune de Marseillan se situe dans le département de l'Hérault, en région Occitanie. Depuis le 31 décembre 2002, elle fait partie de la communauté d'agglomération Sète Agglopole Méditerranée qui possède une importante façade maritime qui s'étend sur environ 20 km, avec une superficie totale de 52,97 km².

L'occupation du territoire n'a cessé d'évoluer : jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle le territoire est naturel et la dynamique littorale libre, avec des activités essentiellement consacrées à la pêche, l'exploitation des salines et des pâturages, mais à la fin du XIX^{ème} siècle la crise phylloxérique a conduit à l'arrivée de vignobles jusqu'aux années 1945 où l'activité balnéaire se développe. La croissance est rapide puis exponentielle, et les espaces viticoles se retrouvent réaffectés et artificialisés jusqu'aux années 2000.

Ainsi, depuis 1968, la population de Marseillan a considérablement augmenté, c'est pourquoi de nombreuses mesures (comme par exemple des rechargements en sable où encore la mise en place de ganivelles) ont dû être prises afin de permettre un développement plus durable de la commune.

Marseillan a la spécificité d'être divisée en deux parties, Marseillan Ville et Marseillan Plage, ce qui lui confère une gestion de l'espace particulière et différenciée dans chacune de ces zones.

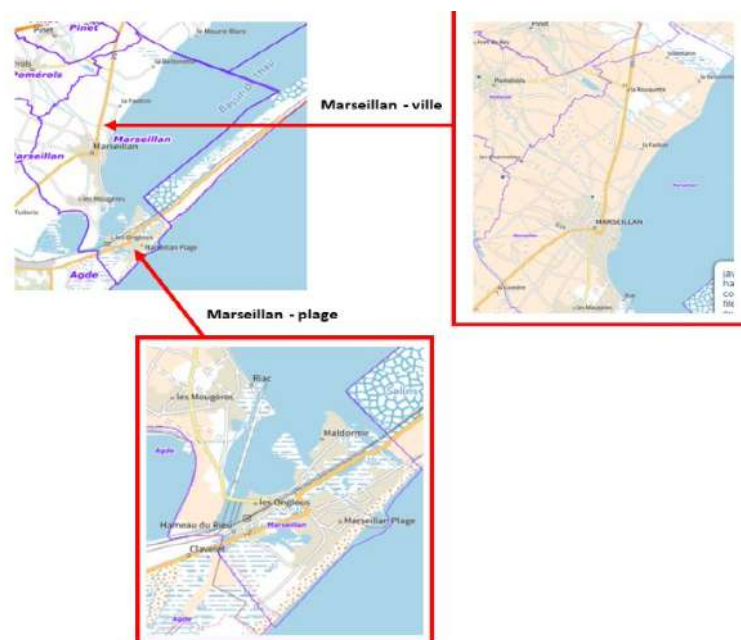


Figure 1: Carte de délimitation géographique de la commune de Marseillan
(Source: Rapport N°CI-19078 - REV00)

C'est également la ville qui empiète le plus sur l'étang de Thau, ce qui lui offre de nombreuses ressources, notamment une économie qui s'est développée autour de la conchyliculture et de la viticulture, mais aussi du tourisme grâce à son extension balnéaire et à ses ports de plaisance.

Une autre spécificité de la commune est que sa population varie fortement au cours de l'année : elle peut être multipliée par 10 et atteindre 60 000 habitants en période estivale (en 2021, la commune compte 7 654 habitants), avec l'arrivée des populations saisonnières dans les résidences secondaires et les autres types d'hébergements tels que les résidences hôtelières et les campings.

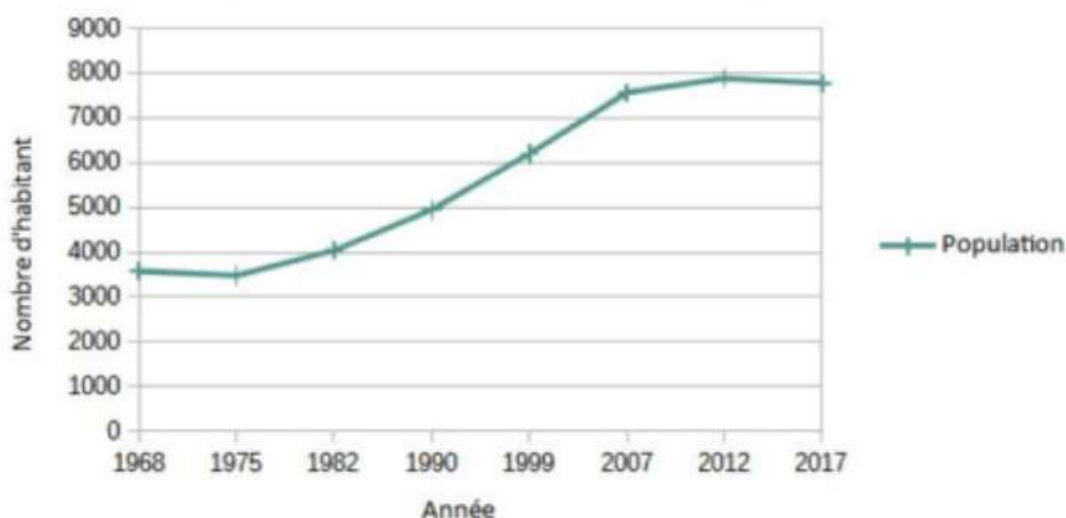


Figure 2: Graphique de l'évolution de la population à Marseillan depuis 1968
(Source: INSEE-2017)

Du fait que le littoral marseillanais attire chaque année de nombreux touristes, le tourisme représente une part très importante de l'activité économique de la ville de Marseillan.

Cela a nécessité des adaptations permettant de répondre le mieux possible aux besoins de cette population estivale : diversification des services et des équipements, création de nombreux équipements publics tels que des crèches, stade, salle polyvalente, complexe sportif, parcs, capitainerie, office de tourisme etc.

La ville de Marseillan possède différents types de logements touristiques avec une capacité d'accueil totale s'élevant à 4 288 personnes par jour/nuit.

Le littoral marseillanais est essentiellement sableux, avec des fragilités qui sont exacerbées par les changements climatiques globaux.



Figure 3: Carte du littoral marseillanais.

Comme en témoignent les prévisions d'élévation du niveau de la mer, les risques côtiers ne vont cesser d'augmenter: érosion des plages, submersion permanente ou récurrente de certaines zones basses et aggravation des dommages liés à des tempêtes plus violentes du fait des dérèglements climatiques et de la hauteur d'eau supplémentaire.

La commune est donc soumise à deux aléas principaux: l'aléa érosion qui, malgré le caractère relativement stable au cours des années du cordon dunaire de Marseillan-Plage, est sensible aux vagues de tempêtes engendrant sont recul ponctuels ; et également l'aléa de la submersion et de l'inondation dûs aux possibles débordement des cours d'eau traversant la commune (le ruisseau Saint-Michel, le ruisseau de Nègue Vaques et le ruisseau de Brougidou).

Le risque de submersion marine sur la commune est estimé à 3 mètres NGF en front de mer et à 2 mètres NGF en arrière. Ainsi, il est possible de distinguer deux zones différentes : d'une part les zones présentes aux alentours du Grau de pisse Saumes qui sont considérées comme fortement vulnérables sans brèche (ce qui concerne 415 parcelles cadastrales dont 376 disposent de bâti), et d'autre part, les zones basses en arrière des dunes qui deviennent vulnérables en cas de brèche du cordon (ce qui concerne 323 parcelles) comme illustré ci dessous dans la figure 4.

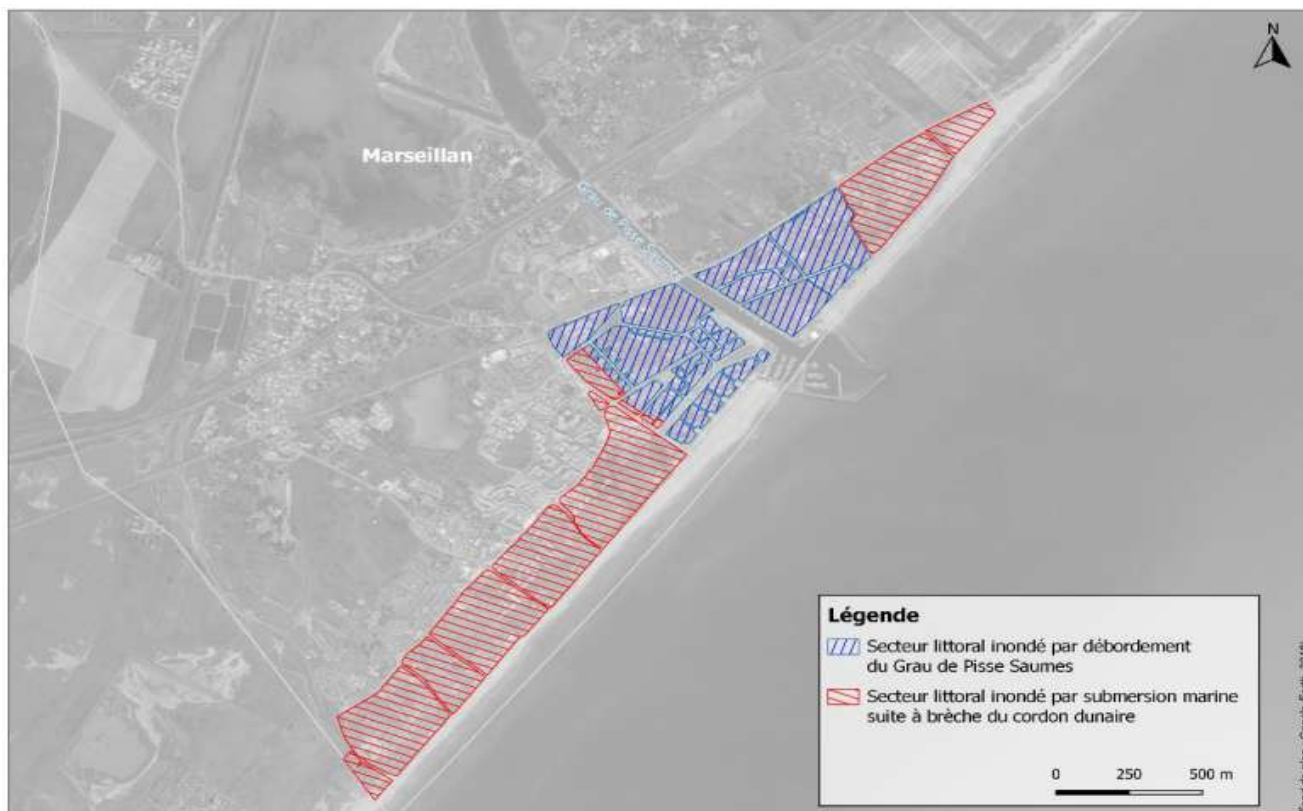


Figure 4: Cartographie de la distinction entre les secteurs inondés par débordement du Grau et ceux inondés par submersion à la suite de brèches du cordon dunaire.
(Source: Rapport N°CI-19078 - REV00)

De nombreux aménagements ont déjà pu être mis en place sur le littoral marseillanais, mais il reste encore un gros travail de prévention à faire afin de préparer au mieux les populations aux éventuels phénomènes de submersion marine.

La dernière inondation la plus importante à Marseillan a eu lieu en octobre 2014 avec l'inondation du centre-ville, mais c'est à la suite de la tempête de mars 2018 que la communauté de communes de Sète agglomération méditerranéenne a décidé de définir une stratégie pérenne de gestion de la bande littorale de Marseillan.



Figure 5: Photos des inondations à Marseillan Ville en septembre 2014 (à gauche) et des inondations à Marseillan Plage en mars 2018 (à droite)
(Source: site de l' Hérault tribune et du midi libre)

Des études ont ainsi été réalisées afin de classifier les zones du littoral marseillanais. Une campagne réalisée par CASAGEC INGENIERIE au travers de la campagne photographique de 2019 et du levé drone de 2020 permet de visualiser précisément l'état du cordon dunaire le long du littoral.



Figure 6: Carte de l'état des lieux du cordon dunaire en 2020 sur le secteur le plus au nord.
 (Source: Rapport N°CI-19078 - REV00)



Figure 7: Carte de l'état des lieux du cordon dunaire en 2020 sur le secteur sud de la zone nord.
 (Source: Rapport N°CI-19078 - REV00)



Figure 8: Carte de l'état des lieux du cordon dunaire en 2020 sur le secteur le plus au nord de la zone sud (Source: Rapport N°CI-19078 - REV00)



Figure 9: Carte de l'état des lieux du cordon dunaire en 2020 sur le secteur central de la zone sud. (Source: Rapport N°CI-19078 - REV00)



Figure 10 : Carte de l'état des lieux du cordon dunaire en 2020 sur le secteur sud de la zone sud.
(Source: Rapport N°CI-19078 - REV00)

Il est ainsi constaté que selon les secteurs étudiés, l'état du cordon littoral varie ; en conséquence, la manière de le restaurer/préserver et l'urgence pour le faire diffèrent.



Figure11: Carte de synthèse du paysage littoral de Marseillan.
(Source: Rapport N°CI-19078 - REV00)

La commune met en place plusieurs actions environnementales sur son territoire dans un objectif de développement durable, notamment dans le cadre de la stratégie Hérault Littoral 2019-2030, qui s'organise autour de six engagements pour une politique globale : "La Maison du Littoral" :

1. Concilier préservation de l'environnement, gestion des risques littoraux et attractivité du territoire dans l'aménagement du littoral ;
2. Développer l'économie du littoral en l'adaptant au changement climatique ;
3. Favoriser l'accès au littoral pour tous ;
4. Renforcer le caractère maritime de notre territoire, sensibiliser et mobiliser autour des richesses et des enjeux du littoral ;
5. Préserver les équilibres entre littoral et arrière-pays ;
6. Mettre en place les conditions de réussite du changement pour une politique littorale à long terme.

L'Agenda 21 est aussi une action en cours qui prévoit cinq grandes mesures :

Défi 1 : Renforcer le bien-être et le bien-vivre

Défi 2 : Préserver les ressources et le patrimoine naturel

Défi 3 : Des moyens de mobilités actives et douces

Défi 4 : Une économie douce et responsable

Défi 5 : L'implication des jeunes marseillanais dans l'action Agenda 21

1.2. Présentation du projet et des acteurs.

Dans le cadre du projet AATRE (Agora de l'Aménagement des Territoires Résiliants) et en partenariat avec la ville de Marseillan et la Région Occitanie, nous avons réalisé une enquête de perception visant à impliquer les citoyen.ne.s dans l'élaboration d'une stratégie locale d'adaptation du littoral face aux changements climatiques.

Cette étude a été menée afin de mieux connaître les perceptions des risques côtiers, dans le but de mieux préparer une future démarche de concertation avec les habitant.e.s sur ces problématiques de gestion du trait de côte.

Afin de favoriser les discussions qui vont avoir lieu ces prochaines années autour des enjeux de recomposition spatiale, cette enquête de perception doit constituer une aide à la prise de décisions pour le maire de Marseillan et son équipe.

L'enquête a été construite autour de deux objectifs:

- sonder les citoyen.ne.s pour faire émerger le sujet, acculturer la population et recueillir le ressenti général à l'échelle de la commune
- interroger plus spécifiquement les acteurs stratégiques du littoral, ceux de "la première ligne", pour engager avec eux les discussions et identifier leur positionnement

Ainsi, en plus d'un questionnaire d'enquête « classique » sous forme d'un sondage, nous avons établi des questionnaires semis-directifs permettant d'interroger directement certains acteurs de la commune, et de recueillir leur perception sous forme de témoignages.

Ces acteurs ont été interrogés sur :

- Les problématiques locales de gestion l'évolution du littoral et d'adaptation de l'activité économique ;
- Les besoins en termes d'acquisition de connaissances pour l'aide à la décision ;
- Les attentes en termes de gouvernance régionale et de pilotage au niveau local (collaboration entre collectivités à des échelles de gestion cohérentes et orientation pour les stratégies locales).

Les objectifs poursuivis par la commune de Marseillan au travers de ces enquêtes est de réussir à **s'accorder** sur une "définition commune de la recomposition spatiale", et **d'identifier** les différents besoins et enjeux locaux, en vue de **proposer** des outils de pilotage "observation/plateforme" dans le cadre d'un plan d'action adapté aux spécificités locales.

1.3. Présentation de la commande et des objectifs.

L'objectif du projet tuteuré débuté en septembre 2021 était de concevoir une enquête auprès des citoyen.ne.s de Marseillan, afin de connaître leurs perceptions des risques littoraux, et d'envisager des solutions d'aménagements côtiers mieux acceptées dans le cadre d'une éventuelle recomposition spatiale du littoral.

Si dans un premier temps la commande semblait axée sur un questionnaire en ligne à déployer aléatoirement auprès des habitant.e.s, nous avons souhaité pousser plus loin cet exercice d'enquête avec la réalisation d'entretiens semi-directifs auprès des parties prenantes identifiées comme stratégiques pour la future démarche de concertation.

Cette méthode qualitative d'enquête devait permettre de mesurer plus finement les perceptions et les positionnements des risques littoraux à l'échelle de la commune, et de pouvoir livrer au maire et à son équipe des éléments utiles pour engager une démarche de concertation citoyenne sur les actions de (ré)aménagement à envisager pour la gestion du trait de côte.

PARTIE 2 : Méthodologie(s) de l'enquête.

2.1. Elaboration des questionnaires d'enquête.

En lien avec la commune de Marseillan (le commanditaire, avec comme interlocuteur privilégié le directeur technique de la commune, Fabrice Garcia), nous avons réalisé deux trames d'enquête axées sur les perceptions des risques littoraux aggravés par les changements climatiques.

Nous avons d'abord élaboré une enquête de perception au format classique, sous la forme d'un sondage en ligne à destination des habitant.e.s de la commune, puis une enquête de terrain reposant sur la conduite d'entretiens semi-directifs avec des acteurs identifiés comme des "parties prenantes" stratégiques dans la réflexion et la prise de décision concernant la recomposition spatiale du littoral.

Le mois de septembre 2021 a été essentiellement dévolu à la découverte du projet AATRE et au travail d'appropriation des documents techniques fournis en toute transparence par le commanditaire, à la compréhension des enjeux socio-économiques sous-jacents à la réflexion sur la recomposition spatiale, et au travail de mise en contexte décrit dans la première partie du présent rapport.

Au mois d'octobre, les premières esquisses du questionnaire classique ont été élaborées à partir d'octobre 2021, puis les trames d'entretiens semi-directifs adaptées aux différents types d'acteurs à interroger.

En toute logique, nous nous sommes d'abord concentrés sur l'élaboration du questionnaire classique, les entretiens semi-directifs demandant plus de temps sur le plan du design méthodologique. Un premier temps de *brainstorming* s'est tenu au sein de notre groupe la première semaine d'octobre, en se basant sur le travail d'enquête réalisé par les étudiant.e.s du master GLM de l'an dernier. C'est lors de cette séance de travail que nous nous sommes accordés sur les grandes thématiques du questionnaire à construire : informations personnelles, localisation, connaissances sur l'environnement, connaissances des différents risques littoraux à Marseillan, questionnements sur la recomposition spatiale, moyens et politiques de la commune, connaissances sur le Conseil citoyen, etc.

Tout au long de l'élaboration des questionnaires, notre vigilance a porté sur leurs longueurs respectives, afin de réussir à concilier au mieux un double objectif : recueillir un maximum d'informations pertinentes, tout en maintenant l'intérêt des répondant.e.s afin qu'ils aient envie d'aller jusqu'au bout du questionnaire ou de l'entretien.

À l'issue d'une réunion de groupe avec nos encadrants en octobre, il est ressorti que nous avions assez avancé pour nous lancer en parallèle sur l'élaboration d'une trame d'entretien semi-directif, c'est-à-dire une enquête qualitative où le discours des personnes interrogées est orienté autour de différents thèmes définis au préalable.

Afin d'avoir un nombre suffisant d'entretiens dans le temps qui nous était imparti pour réaliser cette enquête, nous nous sommes fixés un objectif réaliste d'une douzaine d'entretiens (finalement *a posteriori* au nombre de quinze).

Pour constituer notre panel d'acteurs, nous avons cartographié des catégories d'acteurs au niveau de la commune de Marseillan : campings, bâti collectif et individuel (résidences et maisons individuelles), activités touristiques et de loisirs (brasseries, magasins d'activités liées à la mer, etc.), conchyliculteurs, agriculteurs, élus (commune ou autre échelon), associations de défense de l'environnement et membres du conseil citoyen. Puis nous avons essayé d'obtenir un entretien avec deux acteurs au sein de chacune de ces catégories, en modifiant au fur et à mesure de nos prises de rendez-vous, la cartographie des parties prenantes interrogées par entretien semi-directif (voir figure 12 ci-dessous).

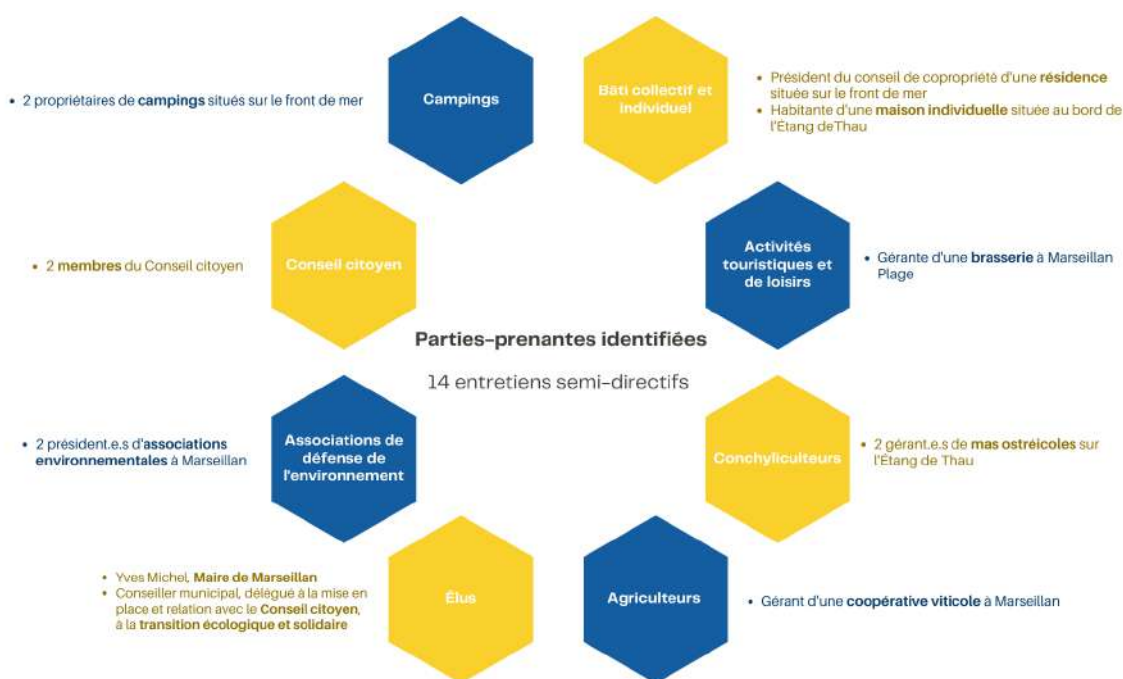


Figure 12 : Cartographie des acteurs clés identifiés pour les entretiens semi-directifs.

Si la trame d'entretien a été *in fine* la même pour la plupart des acteurs, il a été décidé d'adapter légèrement la grille des questions destinée aux élus afin de tenir compte de leur statut et de leur plus haut niveau de connaissance sur l'objet de l'enquête - par exemple, il n'était pas nécessaire pour l'élue de rappeler son activité ou son lien avec la commune, par contre les questions sur l'efficacité des aménagements de protection étaient plus précises.

Présentation de la trame de l'entretien semi-directif

1) Le parcours individuel

- Quel est votre parcours ? Comment avez-vous lancé votre activité ? (depuis quand)
- En quoi consiste votre poste/activité ?
- Rencontrez vous des difficultés dans l'exercice de votre activité ? (réussites, échecs, freins, etc.)

2) Le lien à la commune et au littoral

- Quels sont les atouts de votre activité pour la commune ? pour les habitants ? (dimension collective)
- Quelles sont, pour l'exercice de votre activité, les spécificités et les atouts du littoral de Marseillan ?

3) Les projections dans le futur

- Avez-vous connaissance des prédictions et des évolutions futures pour les littoraux de façon générale et pour le littoral de Marseillan en particulier ?
- Selon vous, l'élévation du niveau de la mer et les risques de submersion marine pourraient-ils impacter votre activité ?
 - Si oui, de quelles manières? Avez-vous pensé à des solutions pour anticiper ces impacts sur votre activité ?
 - Quelles difficultés pensez-vous rencontrer dans leur mise en œuvre ?
 - Si non, comment expliquez-vous que votre activité ne soit pas impactée ?
- À votre échelle, quel type d'aménagement du littoral pourrait être bénéfique pour:
 - le développement de la commune et de votre activité ?
 - minimiser l'exposition de la commune et de votre activité aux risques de submersion marine ?
- Selon vous, quelles actions et quels outils seraient utiles pour gérer au mieux les risques de submersion marine pour la commune et pour votre activité ?
(types d'outils: matériels, financiers, juridiques et réglementaires, information, soutien des institutions, etc.)
- Estimez-vous être suffisamment écouté(e) et impliqué(e) dans la stratégie de gestion du littoral de Marseillan ?
 - Si oui, comment et qu'est-ce qui vous motive à vous impliquer ?
 - Si non, souhaiteriez-vous être davantage impliqué(e)? Quels sont les freins et les difficultés ?

Présentation de la trame de l'entretien semi-directif spécifique pour les élus

- Présentation : poste et date de prise de poste ?
Quels sont les réussites et les échecs, les leviers et les freins dans l'exercice de cette activité ?
- Quelles sont, dans l'exercice de votre fonction, les spécificités/les atouts du littoral de Marseillan?
- Que pensez-vous apporter à la commune et aux habitants de Marseillan ?
- Selon vous, comment l'élévation du niveau de la mer et les risques de submersion marine pourraient-ils impacter la commune de Marseillan ?
- Quelles sont, selon vous, les implications en termes de politiques et de gestion pour la commune de Marseillan ?
 - Quoi et depuis quand ?
 - Freins et difficultés
 - Leviers/moyens/atouts
- Pensez-vous que les habitants de Marseillan perçoivent les risques de submersion marine? Selon vous, quel rôle devrait jouer la commune de Marseillan dans la sensibilisation à ces questions ?
- Selon vous, quel type d'aménagement du littoral pourrait être bénéfique pour :
 - Le développement économique de la ville de Marseillan?
 - Minimiser/atténuer l'exposition de la ville aux risques de submersion marine?
- Selon vous, quels seraient les actions et les outils nécessaires pour gérer au mieux les risques de submersion marine à Marseillan ?
- Estimez-vous que les habitants sont suffisamment écoutés, consultés et impliqués dans la stratégie de gestion du littoral de Marseillan?
 - Si oui, comment ?
 - Sinon, quels sont les freins et les difficultés ?
- Que pensez-vous du Conseil citoyen ? Qu'en attendez-vous ? Quel rôle pourrait-il jouer sur les sujets littoraux et dans les questions de gestion du trait de côte ?

2.2. Déploiement hybride de l'enquête.

Il s'agit ici d'explicitier la mise en œuvre de la récolte des données, les méthodes utilisées et le calendrier sur lequel s'est échelonnée cette étude des perceptions. Nous aborderons aussi les difficultés et les freins rencontrés lors du déploiement de ces enquêtes.

2.2.1. L'enquête quantitative - le questionnaire en ligne.

L'enquête de perception au format numérique a pris la forme d'un sondage en ligne réalisé via *Google Forms*. Nous avons opté pour une stratégie de diffusion par capillarité, consistant en une diffusion progressive par étapes contrôlées, le but étant de toucher le plus grand nombre d'habitant.e.s de la commune de Marseillan.

Dans un premier temps, (le 23 novembre 2021) le questionnaire a été diffusé par mail à tous les acteurs avec lesquels nous allions mener des entretiens (14 personnes identifiées - voir cartographie des acteurs en figure 12), ainsi qu'aux 29 membres du Conseil citoyen et aux 29 membres du Conseil municipal. Les destinataires de ce premier envoi ont été invités à diffuser le questionnaire autour d'eux, afin que l'enquête en ligne gagne en visibilité et atteigne un plus large public que celui qui avait été identifié au point de départ.

Toutefois, face au faible taux de réponses suite à ce premier envoi par mail, nous avons fait le choix d'une diffusion de l'enquête via le réseau social *Facebook*, plus particulièrement en intégrant des groupes *facebook* locaux, à savoir: "Marseillan"; "La plage-Marseillan Plage", "Les anciens de Marseillan Plage". Le but était ici d'augmenter le nombre de réponses, mais aussi de diversifier le profil des répondant.e.s. En effet, l'utilisation de ce canal de diffusion nous permettait de cibler un plus large public parmi les marseillanais, et notamment les plus jeunes d'entre eux.

Le recours à ces nouveaux canaux de diffusion a été profitable durant les premiers jours de diffusion en nous amenant des réponses supplémentaires ; toutefois, le nombre de réponses obtenues a rapidement stagné autour d'une cinquantaine (début janvier), un chiffre encore trop faible pour avoir une enquête représentative et pertinente des perceptions citoyennes à l'échelle de Marseillan (objectif fixé à un minimum de 100 réponses).

Nous avons donc pris contact avec le service communication de la ville de Marseillan afin que notre questionnaire soit diffusé sur le site internet de la commune et sur la page *Facebook* de la ville. Le 21 janvier 2022, le questionnaire a ainsi été rendu plus visible par le biais de ces canaux de diffusion institutionnels.

Cependant, ce moyen de communication n'est pas sans limite dans le sens où il nécessite un accès à internet, ce qui peut mettre de côté les personnes n'y ayant pas accès (fracture numérique). Bien qu'une large part de français soient équipés d'une connexion internet, nous avons bien conscience que ce questionnaire, par cette forme numérique de diffusion, n'assure pas une parfaite inclusion.

Pour des raisons logistiques et écologiques nous n'avons pas opté pour un questionnaire en format papier (déposé dans les boîtes à lettre par exemple), ni pour une enquête de rue de type micro-trottoir, faute d'avoir assez de disponibilités conjointes au sein du groupe pour la réaliser. Nous avons ainsi privilégié la conduite des entretiens semi-directifs lors de nos déplacements sur Marseillan.

Notre rendu étant attendu pour la fin du mois de février 2022, nous avons commencé à traiter les données à partir du lundi 7 février 2022 en retenant un total de 155 réponses.

Toutefois, pour répondre à une demande des commanditaires, nous avons laissé le lien du questionnaire actif afin que les habitant.e.s puissent continuer à y répondre.

2.2.2. L 'enquête qualitative - les entretiens semi-directifs.

L'enquête de terrain a été conduite sous forme d'entretiens semi-directifs, aussi appelés semi-dirigés, avec une méthode de récolte de données qualitatives propre aux sciences sociales. Ces entretiens reposent sur des questions ouvertes, des thématiques larges mais prédéfinies et ciblées en amont, en laissant une large place à la parole des personnes enquêtées.

L'entretien semi-directif est une technique de collecte de données qui contribue au développement de connaissances favorisant des approches qualitatives et interprétatives relevant en particulier des paradigmes constructivistes. (Lincoln, 1995)

L'entretien sociologique a pour objectif de recueillir des informations, des savoirs, des vécus, en lien avec un thème, avec une question sociologique. Il est l'une des techniques d'enquête utilisées en sciences sociales et son choix dépend de ce que l'on cherche à analyser. L'entretien a d'abord pour fonction de reconstruire le sens « subjectif », le sens vécu des comportements des acteurs sociaux ; le questionnaire a pour ambition première de saisir le sens « objectif » des conduites en les croisant avec des indicateurs de déterminants sociaux. (Blanchet, Gotman, 1992)

Ce type d'entretien se situe entre l'entretien directif et non directif. Il se caractérise par le fait qu'il laisse à l'interviewer un espace assez large pour donner son point de vue. L'enquêteur pose des questions et laisse l'enquêté répondre en toute liberté. Le rôle de l'enquêteur dans ce type d'entretien est d'encourager l'informateur à parler et donner davantage d'informations sur la thématique de sa recherche. Les questions posées dans ce type d'entretien sont relativement ouvertes. L'enquêteur doit les recentrer afin de ne pas perdre de vue l'objectif qu'il s'est fixé. (Blanchet et Gotman, 2010).

Pour des raisons d'organisation et dans un souci d'équilibre du travail, nous avons choisi de conduire les entretiens semi-directifs en binôme.

Fin novembre, nous avons procédé à une seconde campagne de mails de prise de contact en vue de fixer un rendez-vous avec chacun des acteurs identifiés.

Nous avons généralement dû faire des relances auprès des acteurs, par mail ou par téléphone, afin d'accélérer les prises de rendez-vous et de planifier dans le temps imparti à l'enquête.

Les entretiens semi-directifs ont débuté le 1er décembre 2021 et se sont achevés le 10 février 2022. Au total, 14 entretiens ont été réalisés dont 7 en présentiel, à Marseillan, directement sur le lieu d'activité des acteurs, et 8 à distance en appel visio ou téléphonique. Malheureusement, l'enregistrement de l'un de ces entretiens a été perdu, le rendant de fait non exploitable dans l'analyse des résultats. Nous nous sommes entretenus avec chacun des acteurs sur une durée moyenne allant de 30 minutes à 1 heure.

Chacun des entretiens a été enregistré (après avoir obtenu l'accord des enquêtés), en vue de faire l'objet d'une retranscription. Cette méthode a été choisie dans le souci de garantir la fiabilité des données et la fidélité des discours recueillis. L'analyse de ces retranscriptions a consisté à identifier des verbatims (i.e phrases ou suites de mots extraits des entretiens retranscrits) les plus révélateurs des perceptions des risques côtiers, mais aussi de l'état des connaissances et des aspirations face aux différentes possibilités d'aménagement du littoral.

Cette première étape « d'écramage » des données a permis de sélectionner près de 500 verbatims. Grâce à une méthode inspirée du codage, avons ensuite cherché à « catégoriser » ces verbatims, la création de ces catégories ou « codes » permettant de faire ressortir les différents sentiments et positionnements des individus, de saisir les failles, les lacunes, les besoins, et les acquis des acteurs interrogés autour de ces enjeux.

Figure 13 : Tableau de synthèse des entretiens semi-directifs.

Partie prenante concernée	N°entretien	Étudiant.e enquêteur.trice	Enquêté.e	Date	Durée de l'entretien	Retranscrit	Étudiant.e en charge de la retranscription
Camping	1	Milan Violaine	Propriétaire de camping	01/12 16h	1h, entretien mouvant	Oui	Violaine
Camping	2	Jade Pierre-Olivier	Propriétaire de camping	16/12 10h	1h, entretien mouvant	Oui	Jade / Pierre-Olivier
Bât collectif et individuel	3	Margot	Résidence	16/12 10h	52 min, entretien téléphonique	Oui	Margot
Bât collectif et individuel	4	Carol'Ann	Maison individuelle	10/12	Enregistrement perdu, entretien téléphonique	Non (perdu)	Carol'Ann
Activités touristiques et de loisirs	5	Carol'Ann Téo	Activité de loisir/aquatique	Entretien non réalisé → Injoignable			
Activités touristiques et de loisirs	6	Milan Violaine	Brasserie	01/12 14h	13 min	Oui	Milan
Conchyliculteurs	7	Margot Milan	Conchyliculteur.trice	15/12 14h	1h11	Oui	Milan Margot
Conchyliculteurs	8	Margot Carol'Ann	Ostréiculteur.trice	01/12 11h	40 min, entretien mouvant	Oui	Margot
Agriculteurs	9	Téo Violaine	Coopérative viticole	13/12 9h	24 min, entretien visio	Oui	Téo
Elus	10	Tous	Maire	27/01 9h	1h15	Oui	Norella
Elus	11	Margot Carol'Ann	Elu	17/01 17h	51 min	Oui	Carol'Ann
Associations	12	Téo	Association environnementale	10/02 11h30	40 min, entretien téléphonique	Oui	Pierre-Olivier
Associations	13	Violaine Carol'Ann	Association environnementale	20/01 15h30	34 min	Oui	Violaine
Conseil Citoyen	14	Jade Pierre-Olivier	Membre du conseil citoyen	02/02 15h	26 min, entretien visio	Oui	Pierre-Olivier Jade
Conseil Citoyen	15	Téo Jade	Membre du conseil citoyen	18/01 10h	40 min	Oui	Téo Jade

Pendant la conduite de ces entretiens (une première expérience de ce type pour certains d'entre nous), il a parfois difficile de réorienter, de recentrer les échanges avec acteurs interrogés, notamment lorsqu'ils faisaient des digressions sur des éléments plus éloignés (voir en dehors) du sujet. La principale difficulté était de ne pas perdre de vue la ligne directrice de notre étude et de toujours garder comme fil conducteur les perceptions au regard des risques côtiers et les possibilités d'aménagement liées à ces risques.

Une autre difficulté s'est manifestée dans la prise de contact avec les parties prenantes que nous avons identifiées: en effet, en raison du caractère saisonnier de certaines activités localisées sur Marseillan Plage, la période de notre enquête correspondait avec la fermeture annuelle hivernale, expliquant que de nombreuses tentatives de prise de rendez-vous sont restées sans réponse, notamment avec certaines activités saisonnières.

PARTIE 3 : Résultats de l'enquête

3.1. Analyse de l'enquête quantitative.

Nous avons choisi de concevoir le questionnaire en entonnoir, en ciblant d'abord les perceptions générales des habitant.e.s sur la commune et le littoral de Marseillan, puis en recentrant peu à peu les questions sur les risques littoraux et leurs impacts.

Début février 2022, nous avons réalisé une première analyse des résultats du questionnaire en ligne, qui avait permis de recueillir 155 réponses. Bien que cela ne représente que 2% des résidents à l'année, ce panel était suffisant sur le plan méthodologique pour justifier une représentativité globale des habitant.e.s de la commune (un seuil minimal de 100 réponses, est de fait admis comme échantillon minimum acceptable en sciences sociales).

Nous allons en présenter les principaux résultats (à retrouver en intégralité en annexe de ce rapport), en s'attardant sur quelques questions représentatives qui permettent de mieux cerner les perceptions des habitant.e.s de Marseillan des risques littoraux et de leurs enjeux.

3.1.1. Caractéristiques du panel.

Bien que limités par les formes de diffusion du questionnaire évoquées précédemment (cf. paragraphe 2.2.1.), nous avons réussi à obtenir un panel représentatif des habitant.e.s de Marseillan. Avec une parité quasiment parfaite au sein du panel des répondant.e.s (52 % de femmes, 48 % d'hommes), il apparaît que près de la moitié d'entre eux habitent la commune depuis plus de 20 ans, ce qui vient asseoir une certaine légitimité des résultats, en ce qu'ils sont issus des réponses fournis par des acteurs ayant une bonne connaissance du territoire, et de son évolution au fil des années.

60 % des répondant.e.s déclarent qu'ils possèdent leur résidence principale à Marseillan, le reste n'y habitant pas à l'année - il pourrait être intéressant dans la suite de ce travail de recherche de comparer les réponses et les perceptions entre les résidents principaux et secondaires.

Si 34 % des enquêté.e.s habitent sur le front de mer, les 66 % restants sont également à prendre en compte dans une future démarche de concertation sur les risques côtiers, car ils pourront être concernés par les choix de (ré)aménagement de la commune, tout particulièrement en cas d'un éventuel recul stratégique.

L'attractivité de Marseillan du fait de sa proximité à la mer se confirme par le fait que 3/4 des répondant.e.s affirment y habiter principalement pour cette raison ; la plupart d'entre eux ont précisé que leur activité actuelle ou passée (conchyliculteur, directeur de camping en bord de mer, plaisancier, pose de poste de secours, etc.) était en lien avec la situation géographique et maritime de la commune.

De plus, comme le montre le graphique ci-dessous, 46 % des enquêté.e.s sont des retraités : on remarque que ces personnes ont choisi de passer leurs vieux jours à Marseillan pour être profiter de son cadre de vie, de la proximité à la mer et de son taux d'ensoleillement.

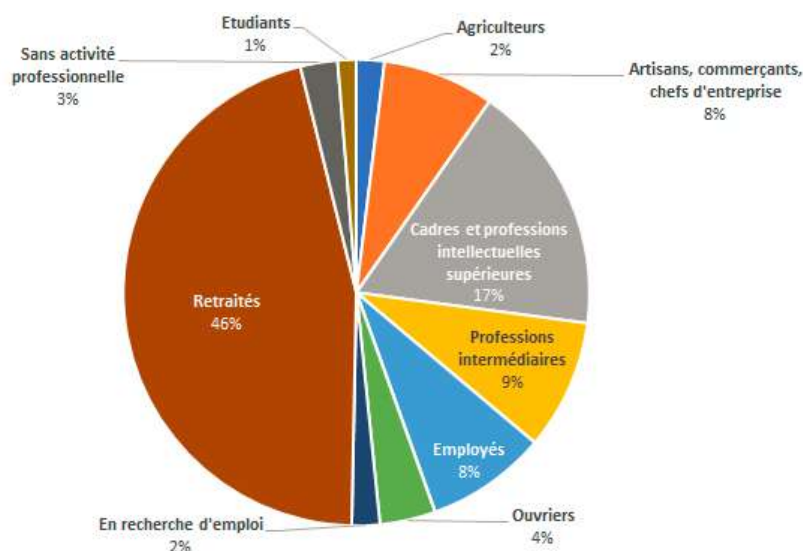


Figure 14 : Diagramme de répartition des catégories socio-professionnelles des répondant.e.s.

Ainsi, les problématiques d'aménagements futurs du littoral devront nécessairement prendre en compte les perceptions des seniors, possiblement moins mobilisables à des échelles de temps long, et/ou ayant un plus fort ancrage au territoire.

Enfin, 63 % des répondant.e.s affirment avoir déjà été touchés par un aléa lié à la mer entre 1970 et 2020 : ce sont des dizaines d'événements différents qui ont été cités, sans qu'aucune année n'apparaisse plus qu'une autre, ce qui démontre une certaine récurrence des événements, sans qu'il soit nécessairement exceptionnels pour qu'ils restent en mémoire des marseillanais.e.s qui en ont été témoins. Quoiqu'il en soit, la mémoire de ces événements plus ou moins traumatiques vécus par deux tiers des répondants peut induire l'importance accordée à la gestion des risques côtiers par les répondant.e.s.

3.1.2. Les perceptions du littoral.

Sur les questions permettant de caractériser le littoral marseillanais, nous retrouvons également des aspects d'héliotropisme et d'haliotropisme, les mots ressortant le plus relevant du champ lexical de la détente et des vacances ; les mots "plage", "agréable", "soleil" ont respectivement été cités 26, 18 et 12 fois, ainsi que les liens avec la nature et la beauté ont été avec des termes tels que "magnifique", "beau", "sauvage" ou "préservé".

Il semble donc y avoir chez les répondant.e.s un attachement fort au cadre de vie et aux aménités du littoral méditerranéen offerts par la commune de Marseillan.

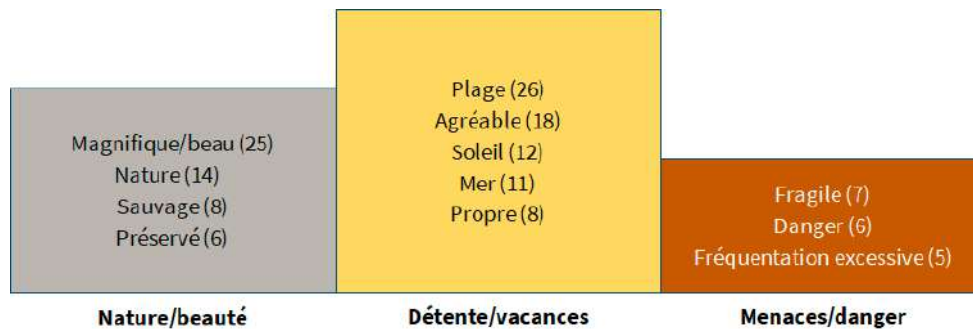


Figure 15 : Représentation graphique du classement des mots/idées associés au littoral.

Les évocations du danger ou d'éventuelles menaces naturelles ressortent moins des réponses, moins d'une dizaine de fois des expressions se rapportant à la fragilité, au danger ou à la fréquentation touristique excessive.

A noter toutefois que dans la formulation, le début du questionnaire pouvait induire les répondant.e.s à se référer à une vision plutôt positive du littoral, découlant d'un choix méthodologique de ne pas aborder directement des questions pouvant être perçues comme sensibles ou agressives pour les personnes interrogées.

La question ouverte portant sur les transformations perçues sur la plage ou le long du littoral a obtenu une variété de réponses qui peut être classée en cinq catégories :

- érosion, disparition/recul de la dune, trait de côte, réduction de la plage
- préservation du lido, route Sète-Marseillan
- montée du niveau de la mer
- restauration/création de dunes
- aménagements urbains menés par la ville: pistes cyclables, agt plage, wc, bancs...

Enfin, nous avons interrogé les habitant.e.s sur leur vision du littoral de Marseillan en 2050, avec une question à choix multiples : "*Comment imaginez-vous le littoral de Marseillan en 2050 ?*" Les réponses peuvent se répartir en trois catégories distinctes :

1) Peu d'évolution : 1 répondant sur 5 estime qu'il y aura peu d'évolution.

2) Evolution « négative » :

- Plus de la moitié (52 %) des répondants estiment que l'érosion aura considérablement grignoté la plage
- 36 % estiment qu'il y aura une augmentation des pollutions (plastique, etc.)
- 36 % estiment que les tempêtes seront fréquentes et de grande ampleur

3) Évolution "positive" :

- Près de la moitié (45 %) estime que le littoral sera un espace naturel protégé par des réglementations strictes
- 32 % estiment que le littoral aura été aménagé de manière innovante et durable

On constate ici une assez grande hétérogénéité des réponses, parfois un peu contradictoires : si la majorité des répondant.e.s semblent voir peu d'évolution, ils relèvent toutefois des impacts positifs ou négatifs.

Ces résultats peuvent reposer sur différentes causes intercorrélées :

- un manque de connaissances sur l'avenir et les changements environnementaux futurs,
- un manque d'information sur les risques et les enjeux,
- les différentes politiques d'aménagement du trait de côté pouvant être mises en place

Du fait du format du questionnaire, et de l'impossibilité d'avoir des précisions sur le choix des réponses, il est parfois difficile de comprendre le sens des arguments avancés, par exemple, si les personnes estiment qu'il y aura peu d'évolution du fait de dynamiques côtières moins importantes ou des protections mises en place pour conserver le trait de côte actuel.

Il serait intéressant d'affiner les résultats liés à cette question, en diffusant par exemple des questionnaires plus ciblés ; toutefois, le choix méthodologique de compléter le questionnaire avec des entretiens semi-directifs permet de pallier en partie à ce manque de précisions.

3.1.3. Les perceptions des risques littoraux.

Notre enquête a été principalement orientée vers les perceptions des citoyen.ne.s vis-à-vis des enjeux littoraux et des risques côtiers, tout particulièrement celui de submersion marine.

La question à choix multiple: *“Selon vous, quels sont les principaux défis environnementaux auxquels sera confronté Marseillan au cours des cinquante prochaines années ?”* avait pour but de savoir dans quelle mesure les marseillanais intégraient ces risques en l'état actuel du littoral et pour son évolution future.

Les six principales réponses données à cette question sont les suivantes :

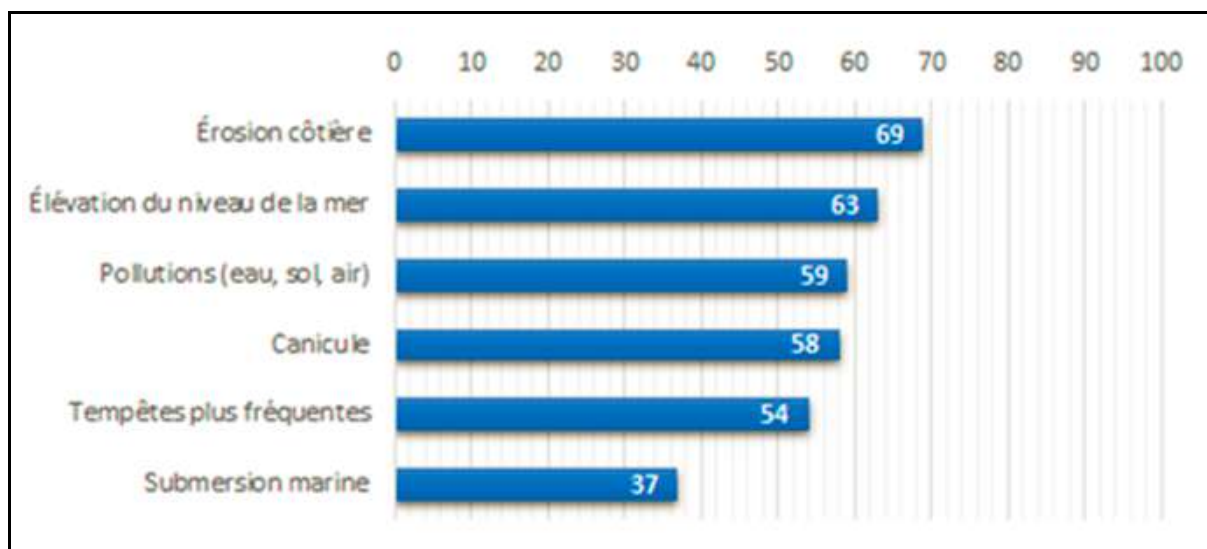


Figure 16 : Représentation graphique des risques littoraux évoqués par les répondant.e.s.

La problématique de l'érosion côtière a fréquemment été évoquée, sans doute en raison des liens qui unissent les marseillanais à leur territoire, et à l'évolution qu'ils observent de la plage. De même, les questions liées aux changements climatiques (élévation du niveau de la mer, canicule, tempêtes, etc.) ont été citées par une grande majorité des personnes interrogées. La notion de submersion marine n'a quant à elle été soulevée que par un tiers des enquêté.e.s, alors même qu'elle est fortement liée aux événements tempétueux, ce qui peut prouver qu'une telle notion reste peu évocatrice pour les répondant.e.s, qui ne différencie pas nécessairement les problématiques liées aux inondations ou à l'élévation seule du niveau de la mer.

Les deux questions suivantes permettent de mieux sonder les enquêté.e.s sur cette notion de submersion marine : une majorité associe la submersion marine à une montée des eaux, aux inondations, et aux tsunamis, alors que chez une minorité ce terme n'évoque rien, ou bien une vision exagérée du risque en réalité minime, peu dangereux, voire inconcevable.

Enfin, le champ lexical d'événements négatifs est fréquemment relevé, avec des termes comme "catastrophe", "tristesse", "mort", "destruction", "inquiétude".

De plus, comme le montre le graphique ci-dessous (figure 17), une grande majorité (84 %) estiment qu'il faut se pencher sur ces problématiques dès à présent, contre 3 % qui estiment qu'il n'est pas urgent ou nécessaire de s'en préoccuper.

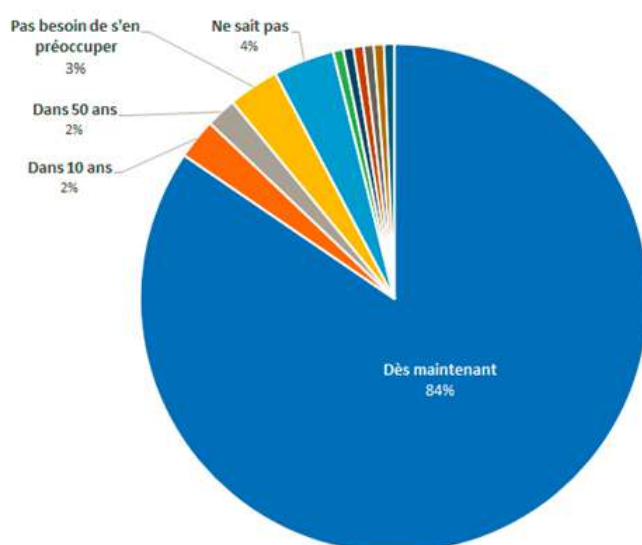


Figure 17 : Diagramme représentant le degré d'urgence associé par les répondant.e.s. au risque de submersion marine.

De plus, 63 % des enquêtés sont convaincus d'être personnellement impactés par la montée du niveau de la mer. Ainsi, il est possible que ce panel de citoyen.ne.s puisse être facilement mobilisable pour participer à la co-construction des politiques en lien avec le littoral, sans oublier d'impliquer les 24% qui estiment ne pas être impactés et qui seront peut-être les plus difficiles à sensibiliser et à convaincre dans le cadre d'une concertation sur ces questions).

Cela pourrait notamment concerner la part (majoritaire) d'enquêté.e.s affirmant se sentir « moyennement protégée » des forces de la mer (voir figure 18), ou encore ceux qui disent n'avoir jamais connu d'épisode tempétueux ou qui ne se sont jamais sentis en insécurité face à ces derniers (voir figure 19).

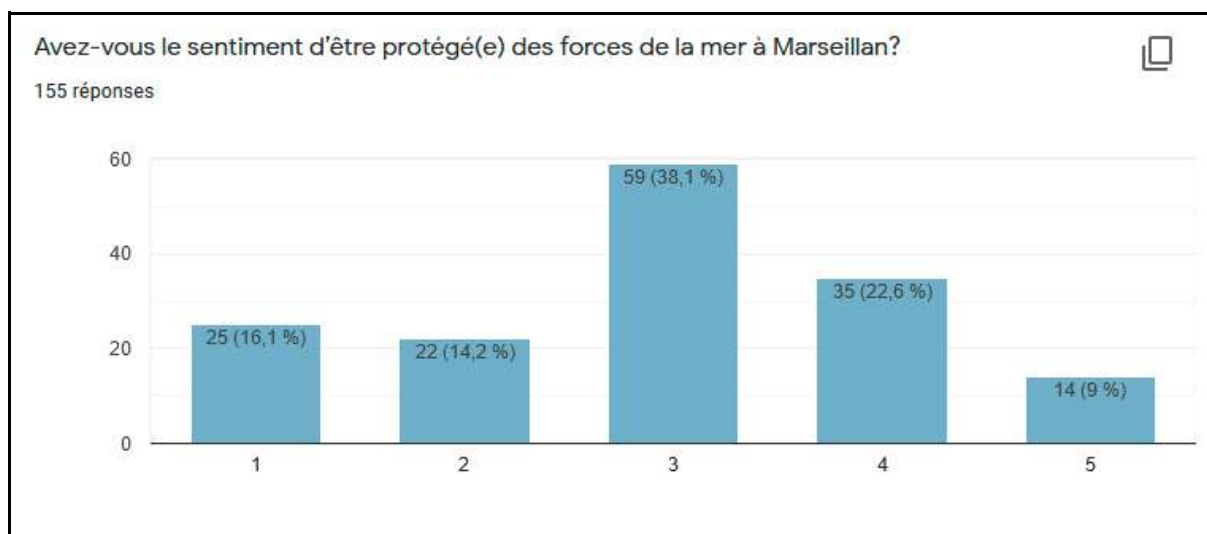


Figure 18 : Histogramme représentant le sentiment de protection des marseillanais.e.s face aux risques littoraux.

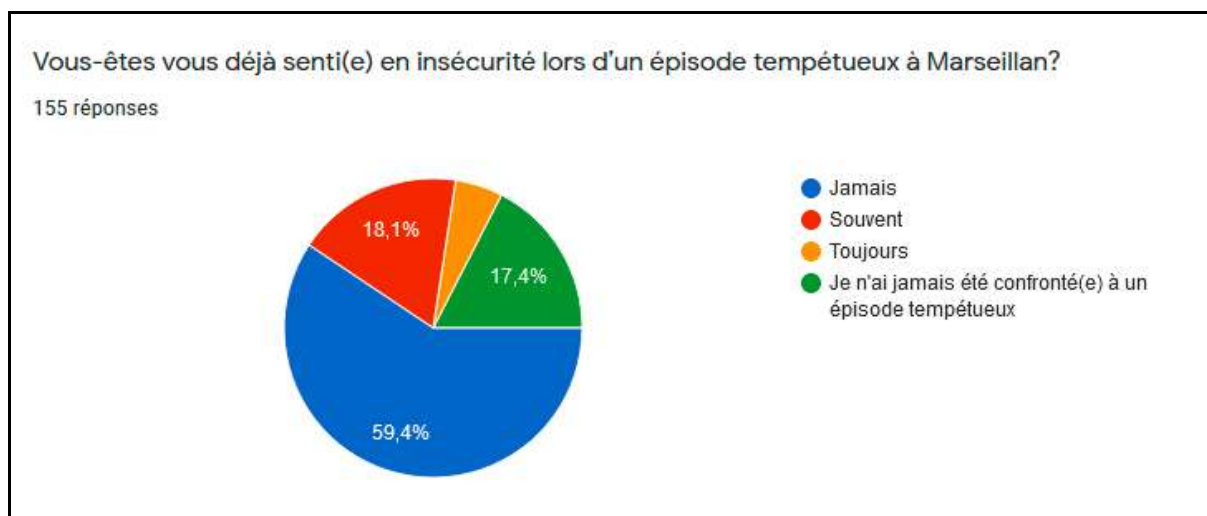


Figure 19 : Diagramme représentant le degrés d'insécurité ressenti par les répondant.e.s face aux épisodes de tempêtes sur le littoral de Marseillan.

Cependant on perçoit chez les enquêté.e.s une certaine conscience des risques futurs à long terme : si “au cours des prochaines années”, la plupart d’entre eux n’estiment pas que le risque de submersion marine sera fort, plus de 70 % pensent quand même que les générations futures seront menacées (voire figures 20 et 20 bis ci-dessous).



Figures 20 et 20bis : Histogrammes représentant la perception des répondant.e.s en termes d'intensité du risque de submersion marine (actuel et futur).

En croisant ces données à celles du consentement à quitter le logement en cas de menace de la mer, on observe deux blocs opposés : une moitié refuse l'idée de quitter le logement notamment pour rester proche de la mer et des souvenirs, alors que l'autre moitié pourrait accepter avec une indemnité suffisante.

S'il pourra être intéressant d'analyser plus en détail ces temporalités pour mieux comprendre les véritables "points de non-retour" à partir desquels les risques de submersion sont considérés comme sérieux et pouvant nécessiter un départ du domicile, nous avons ici préféré ne pas rentrer dans ces aspects plus approfondis (et plus conflictuels) à ce stade de l'enquête.

3.1.4. Connaissances individuelles et besoins de sensibilisation.

L'analyse du questionnaire nous permet de soulever une problématique majeure en termes de gestion des risques liée à la sensibilisation des populations.

En effet, le tiers des enquêté.e.s estiment être peu informés et mal connaître les bons gestes, seulement 11 d'entre eux disent se situer au niveau maximal sur l'échelle évaluative proposée.

Question : *“Estimez-vous être suffisamment informé(e) sur le risque de submersion marine et les gestes à adopter dans cette situation ?”*

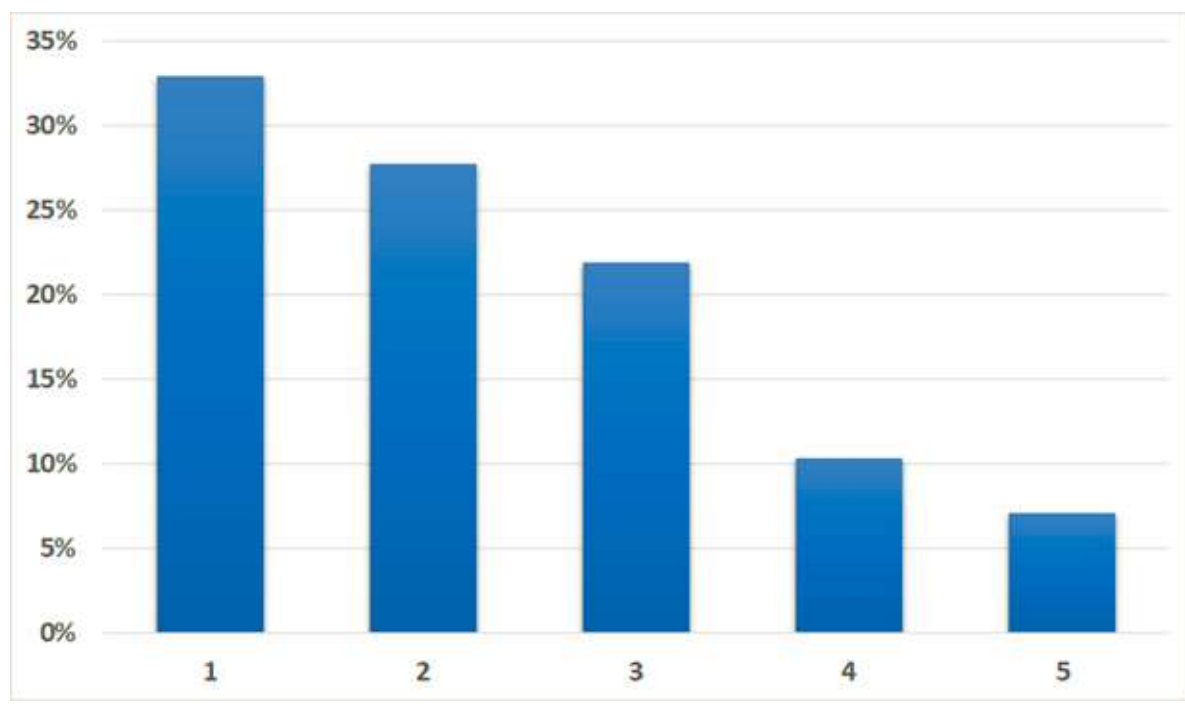


Figure 21 : Histogramme représentant les degrés d'information sur les risques littoraux chez les répondant.e.s.

Rappelons ici que la co-construction avec les citoyens nécessite que les connaissances soient accessibles et partagées, en vertu des principes de transparence, d'inclusion et de confiance qui doivent caractériser toute démarche de concertation.

On observe cette disparité du niveau d'information dans les réponses des enquêté.e.s sur leur vision de la hausse du niveau marin d'ici 2100 : sur quatre cartes montrant respectivement le niveau actuel (scénario 1), une hausse du niveau de la mer de 1 mètre (scénario 2), de 5 mètres (scénario 3), ou de 10 mètres (scénario 4), aucun scénario ne prédomine parmi les choix des répondant.e.s. (voir figure 22 ci-dessous).

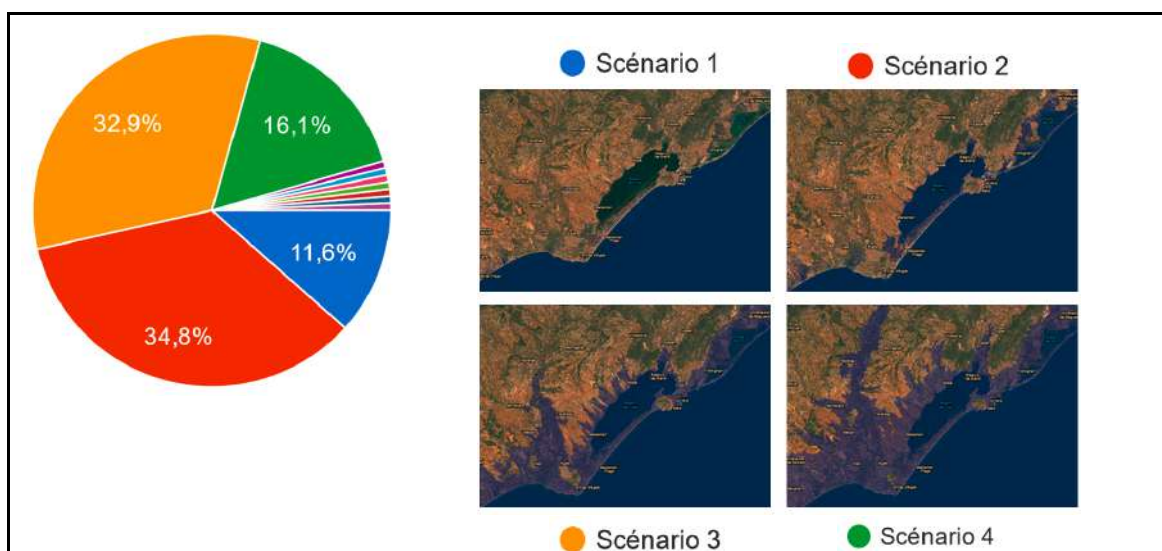


Figure 22 : Graphique de répartition du choix des répondant.e.s sur différents scénarios de modification du niveau de la mer à horizon 2100.

Face à ce manque de communication et de pédagogie vis-à-vis de la conscience du risque, les enjeux politiques sont divers : transmettre une culture du risque à travers un dialogue préventif (par exemple des campagnes d'informations destinées au grand public), en ciblant tout particulièrement les résidents secondaires qui ne sont que peu présents durant la période hivernale lorsque les événements tempétueux sont les plus fréquents.

3.1.5. La perception des politiques d'aménagement.

Le manque de connaissance sur la gestion du littoral chez les enquêté.e.s se ressent à travers leur perception des politiques d'aménagement.

En effet, à la question *“Selon vous, des moyens sont-ils actuellement mis en place à Marseillan afin de lutter contre le risque de submersion marine ?”*, 27 % des répondant.e.s ne sont pas au courant des moyens mis en œuvre, tandis que 33 % d'entre eux savent que des moyens existent, mais sans savoir s'ils sont suffisants.

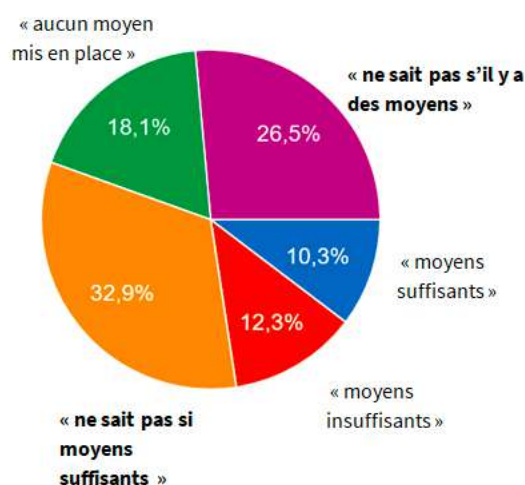


Figure 23 : Graphique représentant la vision des répondant.e.s sur les éventuels moyens mis en œuvre localement pour lutter contre les risques de submersion marine.

On peut toutefois entrevoir une possibilité de changement de perception chez les répondant.e.s. : si une majorité d'entre eux (68%) font confiance aux recommandations scientifiques concernant les risques liés à la mer, il n'en va pas de même envers les gestionnaires publics car seul le maire est désigné comme un interlocuteur de confiance pour gérer les effets du changement climatique sur le littoral, tandis que les pouvoirs publics supra-communaux (intercommunalité, département, région, Etat, Europe) sont moins sollicités.

3.1.6. Implications individuelles.

Avec 68 % des répondant.e.s se disant prêts à s'impliquer pour prendre part au débat sur la gestion du littoral de Marseillan, il ressort une forte volonté d'implication par exemple à travers (dans l'ordre) des réunions d'information, des consultations en ligne, ou des ateliers participatifs. Il faut néanmoins prendre en compte les biais induits par des questionnaires en ligne qui peuvent paraître déconnecter d'actions concrètes *a posteriori*.

On peut également y voir un besoin d'élargir les connaissances et une volonté d'apprendre de la part des citoyen.ne.s, qui font écho aux résultats révélant un manque d'information face au risque de submersion. Entre volonté d'engagement et manque d'information, il est nécessaire de prendre en considération les biais soulevés par ce possible manque d'information, qui peut être lié au vocabulaire employé, pouvant ne pas être compréhensible par des non-spécialistes. Par exemple, les solutions fondées sur la nature ont été largement plébiscitées dans la lutte contre la montée du niveau de la mer, plus que les boudins géotextiles immergés, ce qui interroge sur le niveau d'information et de connaissance des enquêtés sur ces enjeux et ces solutions.

3.2. Résultats de l'enquête qualitative : la position des acteurs stratégiques.

Ici, nous avons réalisé un travail d'analyse des retranscriptions des différents entretiens semi-directifs en les classant par catégories et par sous-catégories (technique du codage) :

- Les souvenirs et expériences vécus englobant les souvenirs d'enfance liés à la mer, les souvenirs des tempêtes, l'évolution du territoire et du littoral, le changement des pratiques et des modes de vie, l'attachement et l'appartenance au territoire.
- L'évolution du littoral comprenant les effets du climat, les aménagements (impact positif et négatif) et les aménagements futurs, souhaités, les perceptions des mesures de protection (ganivelles, ensablement, dunes, protection en dur) et les impacts économiques.
- Les perceptions des risques littoraux avec comme sous-catégories les risques admis (submersion marine, tempêtes, montée des eaux, inondations, érosion des plages/des côtes, changements climatiques) en contraste avec les risques minimisés de la part des acteurs, leurs émotions (inquiétude, peur, fatalisme, scepticisme, déni,

confiance/optimisme), les connaissances sur ces sujets, mais aussi les projections/solutions afin d'analyser si les acteurs préfèrent se protéger et rester, s'adapter et changer, ou se résigner et reculer.

- Les politiques de gestion du trait de côte, les relations avec l'administration, la perception des mesures actuelles ou à venir, les attentes et les besoins, la sensibilisation, la responsabilité des pouvoirs publics, la réglementation, et la codécision.
- Une dernière catégorie prend en compte d'autres préoccupations abordées par les acteurs, telles que les préoccupations environnementales et les préoccupations liées à la biodiversité.

3.2.1. L'attachement au territoire et les perceptions de son évolution.

Les entretiens semi-directifs dévoilent chez les acteurs interrogés une certaine perception de l'érosion côtière, généralement en comparaison du paysage actuel (perte surfacique de la plage et régression dunaire) par rapport à celui qu'ils ont pu connaître par **le passé** :

« Il y avait d'abord un tissu dunaire, il y avait des dunes puis ça descendait et puis il y avait la plage. C'est vrai qu'aujourd'hui tout cela n'existe plus. » (E7)

La **mémoire du risque** est présente, par exemple avec « la tempête de 1982 » régulièrement évoquée par les acteurs comme un évènement ayant marqué les esprits voire traumatisé les habitant.e.s de la commune en générant d'importants dégâts matériels.

Concernant **l'évolution du territoire et du littoral**, les acteurs interrogés semblent partagés. Certains ne remarquent pas d'évolution flagrante du trait de côte : *« On s'aperçoit que le trait de côte a quasiment pas bougé, y'a des évolutions, des fois y'a un petit trou là, un petit trou là, mais globalement, on a très peu perdu » (E10).*

D'autres ont une vision plus septique, voire alarmiste sur cette évolution future :

« Moi j'ai vu les plages, en 82, on avait des plages multipliées par 10 » (E8)

« Moi je vois bien l'évolution, à mon avis dans un siècle, euh le lido aura disparu » (E13)

Les **changements de pratiques et de modes de vie** sont décrits par de nombreux acteurs comme assez brutaux, avec un sentiment de fracture entre les générations d'aujourd'hui et celles des « anciens », en pointant plus particulièrement le manque de connaissances du territoire et de ses traditions:

« Ils ne mangent que du poisson carré et pané, ils ne connaissent pas le mulot, ils ne connaissent rien rien rien de la lagune. Rien! Les petits de 10 ans, ils ne connaissent rien! » (E8)

Les acteurs ont un **attachement au territoire** très marqué avec une dimension affective du lien à leur ville qui les a vu naître pour la plupart, et où se trouve un important héritage familial. Cet attachement pourrait engendrer une forme de résistance à quitter le lieu de vie dans le cadre de réaménagements rendus nécessaires pour sécuriser les biens et les

habitant.e.s. (rappelons ici que selon l'enquête quantitative, seulement 23% des sondés se disent prêts à quitter leur logement en cas de menace avérée de submersion marine) :

« Mais on sera bien obligé de déplacer ces populations, je pense que ça passera par une loi qui les obligera à se déplacer, pour les protéger. Parce qu'en fait, il y a l'aspect sentimental, parce que comme vous dites, cette maison j'y habite depuis que je suis petit, et ça les gens, ils ne voudront pas partir. » (E13)

Les acteurs interrogés semblent avoir conscience d'un changement sur le plan climatique au sein du territoire, notamment une augmentation des températures, mais aussi d'une transformation des littoraux suite à certains aménagements mis en place au fin des années. Ces **aménagements du littoral** sont plus ou moins bien perçus par les acteurs et certaines mesures de protection sont parfois remises en cause :

“On a de l'érosion côtière mais on a eu aussi des grandes modifications de notre côte, on a eu l'allongement de certains brises-lames comme à Sète, vous avez les alluvions du Rhône qui ne sont plus distribués de la même façon, vous avez des épis qui ont été faits et on pensait que ça serait bien puis c'est pas bien.” (E7)

Mais d'autres aménagements sont bien acceptés, comme par exemple la protection de certaines routes et la création de voies cyclables :

“C'est vrai que les gens de Marseillan apprécient que cette route ait été refaite, qu'elle soit protégée maintenant.” (E3)

“Ils ont fini par faire une belle piste cyclable qui va à Marseillan Plage, qui est un truc qui est vraiment bien quoi.” (E15)

Concernant **l'évolution future et souhaitée du littoral**, les acteurs présentent des visions différentes, avec d'un côté ceux qui souhaitent résister par exemple avec la construction de digues et de réensablement, et de l'autre ceux qui ont conscience que Marseillan Plage est amené à disparaître et qui envisagent la voie du recul :

“Là aujourd'hui, il y a des réflexions de projets d'aménagement à cet endroit là, peut être que demain, on va arrêter de faire des travaux de rénovation à Marseillan Plage parce que dans cinquante ans, Marseillan plage ce sera un peu abimé.” (E11)

“Et donc moi ce que je trouverai peut être d'utile, c'est de faire des digues peut-être à quelques mètres de la plage pour essayer de ré-ensabler.” (E13)

Enfin, selon les acteurs interrogés, les différentes **mesures de protection** mises en place ces dernières années se traduisent principalement par des ganivelles, de l'ensablement, des dunes et des protections en dur.

Parce qu'elles contribueraient à conserver les dunes, les ganivelles sont plutôt bien perçues bien certains acteurs évoquent un manque d'entretien : *“Et il y a des endroits où les ganivelles, elles commencent à tomber, elles sont pas entretenues.” (E3)*

Par contre, les actions d'ensablement sont vues comme inefficace et temporaire, avec comme seul avantage qu'elles permettent de faire vivre les activités économiques du littoral : *“Alors recharger en sable? Qu'est ce que vous voulez faire, il faut quand même continuer à maintenir une station balnéaire !” (E7)*

Quant aux dunes, elles sont généralement admises comme une protection naturelle efficace et qu'il faudrait entretenir et préserver : *“Le mieux c'est de protéger les dunes, continuer à les protéger ”* (E2)

Enfin, les protections en dur telles que les digues sont perçues comme inesthétique mais efficaces face aux coups de mer et aux tempêtes : *“C'est pas très beau pour la vue, mais ça peut être efficace.”*(E3)

En ce qui concerne les éventuels **impacts économiques** liés à la gestion du littoral, ils sont perçus de manière très dissemblables par les acteurs interrogés.

Ainsi, un propriétaire de camping n'aura pas les mêmes impacts économiques qu'un ostréiculteur : les propriétaires de camping se sentent plus menacés par la montée des eaux et le recul du trait de côte alors que les activités liées à la conchyliculture sont déjà fortement impactées par les changements climatiques et la récurrence de malaïgues qui menace directement cette activité faisait partie de l'identité du territoire :

“Là si on a une autre malaïgue, heu là ils sont morts, y'en a pas beaucoup qui résisteront hein !” (E10)

« Moi je pense que les gens disparaîtront du fait de l'impact qu'une malaïgue a sur l'économie. » (E7)

Cela impliquerait des investissements lourds en soutien d'une économie dite traditionnelle, mais aussi un accompagnement des acteurs dans la transition du territoire, certains évoquant la peur d'être délaissés par les pouvoirs publics.

“Quand vous allez expliquer à un propriétaire de camping, (...) que vous lui expliquez que son camping il vaut dix millions aujourd'hui, mais demain on va lui interdire d'exploiter, ben il vous dit « ok mais qui paye ? moi j'y suis pour rien, c'est vous qui me dites de plus exploiter », donc comment la solidarité nationale va compenser, financièrement, l'arrêt de ces activités ?” (E10)

Est également souvent soulevée la **menace pesant sur l'immobilier** et les activités économiques présentes sur la côte, avec l'intégration des risques côtier par les assurances qui pourrait engendrer une chute des prix de l'immobilier et porter un coup fatal aux activités économiques présentes sur le littoral.

Enfin, l'évolution actuelle de **l'urbanisation du littoral** – de plus en plus massive et proche des côtes - est perçue par certains acteurs comme un risque prégnant face aux dangers de la mer : *“Ici on ne bâtissait pas sur le littoral autrefois, tous les villages sont à l'intérieur des terres, parce que le littoral était dangereux, pour diverses raisons. On bâtissait pas, on a bâti sur le littoral à partir du 20^{ème} siècle. On a bâti quelques maisons pour y aller, mais on ne bâtissait pas au bord même de la mer, c'était rare, on bâtissait plutôt à l'intérieur. Les gens avaient des terrains, avaient des vignes, et ils bâtissaient au milieu de leurs vignes. C'était des résidences d'été qu'on bâtissait, c'était des petits trucs, pas trop importants, et c'était pour y aller l'été. Des gens du village, qui avaient un terrain à la plage, faisaient construire un petit truc et puis ils allaient y passer quelques semaines. Mais on ne bâtissait pas vraiment sur le bord de la mer pour voir la mer, parce que justement on savait que c'était assez dangereux.”* (E12)

3.2.2. Les perceptions des risques côtiers.

○ *Une conscience générale du changement climatique et des risques côtiers associés.*

Comme exposé plus haut (voir paragraphe 3.1.2), seule une minorité des répondant.e.s du questionnaire en ligne pense qu'il y aura peu d'évolution sur le littoral de Marseillan d'ici 2050.

L'analyse des entretiens semi-directifs confirme cette tendance : les acteurs interrogés sont globalement conscients du changement climatique, de l'évolution du trait de côte et des risques côtiers qui y sont associés. Les représentations et les affectivités territoriales jouent un rôle clé dans la perception des risques, à savoir que les acteurs ne font pas référence à des phénomènes abstraits ou à des propos rapportés, mais bien à des expériences directement ancrées dans leur vécu sur le territoire (voir paragraphe 3.2.1.).

En conséquence, on observe une gradation des perceptions, selon que les risques soient immédiatement observables ou non : par exemple, les risques d'érosion côtière et de submersion marine ont tendance à être davantage mentionnés et font globalement consensus parmi les enquêté.e.s, contrairement au phénomène plus général de montée du niveau des mers.

Si les acteurs estiment que la plage de Marseillan est globalement épargnée (notamment par rapport aux communes voisines) du **phénomène d'érosion côtière**, ce n'est pas sans évoquer son rétrécissement ainsi que l'amincissement du cordon dunaire :

“Moi ça fait 30 ans que je suis ici, la plage a par endroits diminué de 100 mètres, presque, de largeur (...) les coins vers les campings, y'a des endroits où il y a plus de plage, alors qu'il y a 30 ans, y'avait 30-40 mètres de largeur de plage.” (E15)

“Oui il y a de l'érosion. Quand j'étais petit, on campait tous les étés à Marseillan Plage, on s'amusait dans les dunes, c'est-à-dire que pour aller à la plage, vous marchiez, je dis pas 10 km, mais vous marchiez vraiment depuis les bords des chemins jusqu'à l'eau, il vous fallait marcher! Il y avait d'abord un tissu dunaire, il y avait des dunes puis ça descendait et puis il y avait la plage. C'est vrai qu'aujourd'hui tout cela n'existe plus.” (E7)

Les **risques d'inondations** par submersion marine sont présents à l'esprit des acteurs interrogés, en ce qu'ils sont perçus comme très probables et pouvant avoir des conséquences directes sur les biens matériels et immobiliers à Marseillan Plage :

“Ah oui on est inondé! Même tous les 2 ans on est vraiment inondé, on a de l'eau, là sur l'avenue, jusqu'aux genoux.” (E6)

“Dans le bâtiment front de mer, ils ont fait une descente, le garage est en sous-sol, pour gagner un étage, vous voyez, ça c'est le promoteur. (...) et donc, ce bâtiment souffre terriblement, parce que dès qu'il y a des grosses pluies, les garages sont inondés.” (E3)

“Dans cinquante ans, Marseillan Plage se sera un peu abimé donc ça ne sert à rien d'investir des dizaines ou des centaines de milliers d'euros sur la route ou sur les palmiers en première ligne, si demain ils sont ravagés.” (E11)

Si le **phénomène de montée des eaux** n'est pas directement évoqué par les acteurs, ce risque n'est pas nié pour autant. À l'expérience vécue et à l'immédiatement tangible, se substituent deux autres types de référentiel.

D'abord, les acteurs ont tendance à s'appropriier les études et les éléments de langage institutionnels (les prévisions du GIEC en 2100) et à les relier à leur situation personnelle :

“J’ai regardé récemment sur internet les cartes avec les projections montrant un mètre de submersion marine, bon on existe plus! Par exemple à Marseillan, là on serait sous l’eau, l’eau serait au pied du clocher! Marseillan Plage n’existe plus (...), la route qui relie Marseillan Plage à Sète, si vous regardez votre carte, elle est sous les eaux. Alors, est-ce que cela va être en 2100 ? en 2080 ? en 2095 ? Mais on sait qu’on va y arriver!” (E7)

“Ça dépend sur quelle échéance on se base, mais c’est clair que pour moi, en 2100, ma petite maison, qui est vraiment presque au niveau de l’eau, elle n’existera plus ou ce sera trop dangereux.” (E14)

Ensuite, et surtout, les acteurs font référence à la lagune de Thau - dont ils connaissent l'histoire environnementale et la nature mouvante - pour illustrer une future montée des eaux :

“Il faut savoir qu’on est sur la période de réchauffement, après la période de glaciation, c’est la période du réchauffement, et c’est à ce moment-là quand l’eau s’est retirée qu’il y a eu ces lagunes. Sur l’échelle du temps, c’est la dernière minute d’une année quoi. Tout ça c’est mouvant, c’est mouvant.” (E8)

“Moi je vois bien l’évolution, à mon avis dans un siècle, le lido aura disparu, de nouveau l’étang et la mer ne feront plus qu’un, ça oui.” (E13)

Cette référence à la lagune de Thau pourrait constituer un levier efficace dans une stratégie communale de construction d'une culture du risque (voir les recommandations en conclusion du présent rapport).

- ***Trois postures face aux risques côtiers, qui conditionnent l’acceptabilité sociale des stratégies de gestion du trait de côte.***

Si l'analyse montre que les risques côtiers liés au changement climatique sont globalement reconnus, différentes postures (ou idéaux-types¹) peuvent être identifiées, en lien avec l'expérience vécue par les acteurs et leur rapport au littoral : la posture fataliste, la posture optimiste et la posture relativiste.

La **posture fataliste** considère que le risque est admis et inévitable car l'Homme n'est rien face aux forces de la Nature (de la mer en l'occurrence) :

“Le littoral est en évolution permanente, y’a que l’Homme pour vouloir le fixer.” (E1)

“Les côtes sont, je crois, des endroits vivants. Ça avance, ça recule, il y a toujours des problèmes, enfin des changements disons.” (E12)

“Il y a pas de solution miracle, lutter contre la nature ça me paraît difficile voir impossible dans certains cas.” (E15)

¹ Un idéal-type est un “terme forgé par le sociologue Max Weber pour désigner les traits caractéristiques d'un groupe social ou d'un type d'institution (même si, dans la réalité, ils sont plus nuancés ou moins affirmés).” (alternatives-economiques.fr).

Pour les “fatalistes”, la stratégie de gestion qui semble la plus adaptée est le **repli stratégique**. Parmi les acteurs les plus convaincus de cette nécessité de s'éloigner des côtes, certains sont déjà partis, voire n'ont jamais habité sur le front de mer.

Par ailleurs, avoir une activité professionnelle directement en lien avec la mer ou la terre (pêcheurs, ostréiculteurs, agriculteurs) semble favoriser la posture fataliste, et donc l'adhésion à une solution de repli :

“Moi j'habite au pied du Mont Saint-Loup. Un pêcheur il habite pas au bord de l'eau hein. Parce qu'il le sait que ça bouge. Nous on s'est toujours dit : quand l'eau arrivera au pied du Mont Saint-Loup, la ville d'Agde elle n'existe plus. Donc nous on peut pas vivre là.” (E8)

“On s'est éloignés de notre proximité qui était totale de l'eau. En effet, on s'est rendus compte qu'on ne pouvait pas vivre à côté, aussi près de l'eau, parce que c'est pas compatible, et c'est trop à risque.” (E9)

La **posture optimiste** considère que le risque est admis mais évitable et que l'Homme réussira à se prémunir du danger.

Pour les “optimistes”, la stratégie de gestion qui semble la plus adaptée est l'aménagement des côtes grâce à l'innovation humaine, sous forme de solutions douces fondées sur la nature, et plus précisément d'un renforcement du cordon dunaire par la mise en place de ganivelles. Ce sont principalement les acteurs possédant un patrimoine foncier ou immobilier sur le front de mer (propriétaires de camping, résidents principaux et secondaires) qui ont tendance à adopter une posture optimiste.

“Aujourd'hui je pense que la population n'a pas conscience de tout ça, qu'ils pensent encore qu'on peut l'éviter par de l'équipement public, par des ouvrages publics.” (E10)

“Le mieux c'est de protéger les dunes, continuer à les protéger.” (E2)

“C'est pas grand chose mais c'est important, de vraiment entretenir beaucoup beaucoup beaucoup ce qu'on appelle les ganivelles, c'est-à-dire les dunes.” (E3)

La posture **relativiste** considère que le risque est admis mais peu préoccupant.

Les “relativistes” auront tendance à développer un biais de statu quo², c'est-à-dire de considérer qu'il faut « attendre et voir plus tard ».

Les postures relativiste et optimiste ne s'excluent pas, elles semblent même avoir tendance à se combiner.

Nous avons pu identifier plusieurs facteurs susceptibles de favoriser une posture relativiste.

Le premier groupe de facteurs concerne les perceptions temporelles : les “relativistes” auront tendance à penser que les risques côtiers (en particulier l'élévation du niveau de la mer) ne sont pas d'actualité, puisqu'ils ne sont pas immédiatement observables :

“La mer Méditerranée c'est une mer morte, avant que ça monte ici il faut que ça monte dans tout le reste de l'Atlantique à très haut niveau, chez nous ça va pas monter tout de suite, on va le voir venir

² Dachary-Bernard J., Rey-Valette H., Rulleau B. (2019), “Preferences among coastal and island residents related to managed retreat : Influence of risk perception in acceptability of relocation strategies”, *Journal of Environmental Management*, 232, 772-780.

quoi d'une certaine manière, et quand bien même on le voit venir, on aura le temps de décider de ce qu'on fait." (E1)

"J'ai pas l'impression (...) que la mer ait beaucoup beaucoup avancé, peut-être qu'elle a avancé d'1 mètre, 2 mètres, 3 mètres sur 40-50 ans, mais c'est pas énorme quoi. Je pense pas qu'il y ait de gros gros dégâts, enfin de grosses perturbations à ce niveau." (E3)

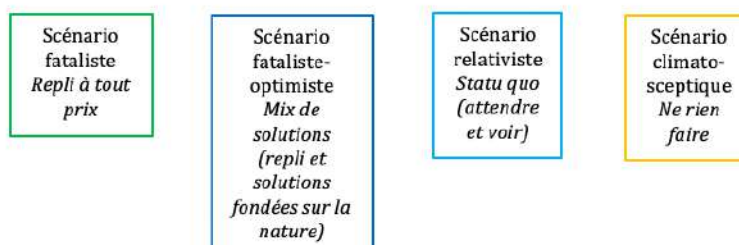
"En regardant mes souvenirs d'une petite trentaine d'années, c'est pas flagrant la montée des eaux, on pense que ça va arriver..." (E11)

Un second groupe de facteurs concerne les perceptions spatiales et environnementales. L'ampleur des risques à prévoir est parfois remise en question puisque la commune de Marseillan est perçue comme étant moins menacée par exemple que les territoires atlantiques (montée des eaux et opposition mer/océan) ou méditerranéens (érosion côtière à Vias, Agde, etc.). Par ailleurs, d'autres risques environnementaux sont perçus comme plus prégnants par les acteurs (par exemple : inondations liées aux épisodes cévenols, phénomènes d'eutrophisation de la lagune, impacts de l'agriculture intensive, de l'urbanisation littorale, etc.) faisant alors passer les problématiques de submersion marine au second plan.

Figure 24 : Tableau de synthèse des trois principales postures identifiées chez les acteurs face aux risques côtiers à Marseillan.³

	N° d'entretien	Posture fataliste <i>Risque admis et inévitable</i>	Posture optimiste <i>Risque admis mais évitable</i>	Posture relativiste <i>Risque admis mais peu préoccupant</i>
Campings	1		+	
	2		+	
Bâti	3			+
	4	+		
Tourisme	6	+		
Ostréiculteurs	7	+		
	8	+		
Agriculteur	9	+		
Élus	10		+	
	11		+	
Associations	12	+		
	13		+	
Conseil citoyen	14	+		
	15	+		

Posture majoritaire



³ Aide à la lecture du tableau : le propriétaire de camping de l'entretien n°1 adopte une posture optimiste, mais qui tend vers une posture relativiste (croix à droite de la case).

- ***Une perte de confiance dans l'administration, plus qu'une opposition frontale à la stratégie de recul stratégique.***

Ce qui ressort principalement du discours des acteurs sur leur rapport à l'administration concernant ces problématiques, c'est que la prise de décisions paraît encore hésitante faute de suivre un cap clair.

Si ce qui a trait aux politiques de gestion du trait de côte n'est pas sans provoquer certaines tensions chez les acteurs interrogés, il faut préalablement souligner qu'ils sont globalement satisfaits des politiques menées par la mairie de Marseillan ces dernières années :

"Je soutiens globalement ce que [le maire] fait pour la ville, il le fait en développant à la fois Marseillan Ville et à la fois Marseillan Plage ; il a vraiment inscrit le développement de la commune dans une recherche d'excellence pour le tourisme, il a refait Marseillan Plage etc." (E7)

"L'avenue est très belle et le bord de mer est très beau. Et le village de Marseillan est très beau aussi. Tout cela on le doit au maire actuel, c'est son troisième mandat, ça fait donc 13-14 ans qu'il est en poste, et il transformé complètement et radicalement cette station. Donc vraiment chapeau !" (E3)

Toutefois, les problématiques de gestion du trait de côte, dans un contexte d'augmentation des risques côtiers, viennent remettre en cause le modèle de développement économique et touristique de la commune de Marseillan :

"Fût un temps l'État a dit : 'Il faut développer le tourisme, développer l'aménagement touristique des communes'. Aujourd'hui il explique aux gens que tout ce qu'il leur a dit, il faut qu'ils l'oublient et en fait c'est l'inverse, faut partir !" (E10)

Ici aussi, les acteurs sont conscients que la commune est imbriquée dans un système de décisions complexe et multi-échelles, et que ses marges de manœuvre sont souvent limitées :

"Bah le Maire de Marseillan il est super, mais bon il ne peut pas faire grand-chose hein." (E8)

"Du point de vue de la mairie bah euh... ils font ce qu'ils peuvent à leur échelle (...) ils sont conscients de nos problèmes, mais quand les ordres viennent d'en haut, ils ne peuvent pas faire grand-chose non plus, ils peuvent gueuler autant qu'ils veulent, ça changera pas grand-chose." (E2)

"Moi j'ai l'impression que la commune elle peut plus faire grand-chose, tout est au niveau de l'agglo maintenant, enfin quand il y a un truc qui va pas, c'est à cause de l'agglo, et quand ça va c'est à cause de la commune." (E15)

Cette critique du système de prise de décisions est à mettre en lien avec ce que les acteurs décrivent parfois comme l'absence d'un cap clair et partagé pour la gestion du trait de côte :

"C'est surtout que les administrations ne communiquent pas entre elles, des bicéphales, des tricéphales, y'en a un qui veut ça, l'autre qui veut ça, et démerdez-vous !" (E2)

"Il faut que tout le monde dise la même chose. Ou sinon vous allez dire à Marseillan par exemple : 'Nous on sait que dans 100 ans on va avoir un mètre d'eau'. Mais à Mèze ils vont dire : 'Nous ça on en est pas sûrs'. Tout le monde va aller à Mèze. Non mais vous voyez ce que je veux dire." (E7)

"Donc vraiment la crainte qu'on peut avoir c'est les décisions qui sont prises à l'emporte-pièce." (E1)

Il ressort également que les craintes des acteurs semblent concerner plus spécifiquement la mise en place du recul stratégique.

Les acteurs les plus concernés par la question du recul stratégique à Marseillan sont les propriétaires de camping interrogés, ce qui explique qu'ils aient déjà été directement approchés par la mairie pour discuter de ce sujet. Avec les autres acteurs, la discussion est moins avancée (ostréiculteurs, propriétaires de bâti) voire encore inexistante (activités touristiques, citoyen.ne.s).

Nous développerons ici le cas des ostréiculteurs et des propriétaires de camping, acteurs pour lesquels le plus d'informations ont été recueillies lors de l'enquête.

Les **ostréiculteurs** semblent moins inquiétés par une éventuelle relocalisation de leurs activités et de leurs locaux, ce qui peut s'expliquer par les hypothèses explicatives suivantes :

- Ils n'ont pas encore été sollicités par les pouvoirs publics sur ce sujet ;
- Ils se trouvent déjà dans une situation où leur profession est menacée de disparition, faute de repreneurs ;
- Ils semblent confiants dans la capacité des politiques à soutenir l'activité ostréicole, en tant que ressource économique et patrimoniale emblématique du territoire ;
- Ils sont davantage tournés vers le continuum « terre-lagune », les risques étant plus susceptibles de venir de la terre (les malaïgues) que de la mer (submersion marine) ;
- De par leur activité directement en prise avec le littoral, ils ont tendance à adopter une posture fataliste (voir paragraphe 3.2.2.), où le recul stratégique est perçu comme la meilleure solution.

Les **propriétaires de campings** s'inquiètent des modalités de mise en œuvre d'une stratégie de recul du littoral, et ils cherchent à protéger leurs intérêts. Bien qu'ils n'y semblent pas fermement opposés, il faut que la mesure leur apparaisse justifiée, équitable et concertée.

Ressort assez nettement leur préférence pour les solutions douces (dunes et ganivelles), le recul stratégique devant être envisagé comme une solution de dernier recours.

Cette position s'accompagne souvent d'une perception « minorée » du risque (posture optimiste ou relativiste), voire que le risque est surestimé par l'administration.

Leur principale revendication porte sur une meilleure prise en compte du contexte local et des réalités de terrain, avec des décisions de gestion prises au « cas par cas » :

"Alors on va faire reculer tout le monde, retrait stratégique, ok. Pourquoi réellement ? Est-ce que c'est adapté ? Y'a un risque d'épisode cévenol véritablement ici ? Non mais on a calqué sur tous les campings du littoral méditerranéen l'épisode cévenol parce qu'on avait des rivières." (E1)

"Il faudrait que l'administration fasse au cas par cas." (E2)

"On s'est accroché des fois avec Marseillan, avec la directrice de l'office du tourisme qui nous a dit : 'Ah bah la mer monte, la mer monte, c'est comme ça'. On peut pas laisser faire, on peut pas laisser dire ce genre de choses parce qu'on sait qu'il y a des solutions." (E2)

○ *Des acteurs qui ne se sentent pas suffisamment écoutés et impliqués.*

Dans le cas particulier des propriétaires de camping, l'analyse fait ressortir un fort sentiment de contrainte et d'injustice.

Outre le manque de prise en compte du contexte local, régulièrement dénoncé par ces acteurs interrogés, nous avons identifié deux points de blocage en termes de dialogue avec l'administration.

Le premier point de blocage est lié à l'expression d'un sentiment de contrainte, avec l'idée d'une "autorité du risque" qui permettrait à l'administration de légitimer et d'imposer des politiques de gestion du trait de côte selon une logique « *top-down* » :

"J'ai eu le sentiment que c'est : 'On va reculer, comment vous l'acceptez ?' Pour moi le recul du trait de côte ça devrait être la solution ultime, finale, c'est quand on a tout essayé. Sauf qu'il y a des solutions. Mais qu'on ne nous écoute pas." (E2)

"On me met des dates, ensuite le PLU, on nous oblige, tous les campings, à passer en zone naturelle. Et je vous en donne mille, la prochaine fois on va venir et on va me dire : 'Vous avez PPRI, vous avez date, et en zone naturelle, merci, retrait de trait de côte'. L'histoire elle est faite, l'histoire elle est comme ça." (E1)

Le second point de blocage se traduit par un sentiment d'injustice, notamment face aux autres propriétaires de bâti qui seraient soumis à des règles moins strictes ou supposés comme moins contraints dans l'optique d'un éventuel recul stratégique : *"Les résidences n'en ont pas, que cela soit résidence collective ou privée, voilà c'est les dates d'ouverture, eux on leur fera pas reculer parce que ce sont des bâtiments et qu'on peut pas reculer, par contre nous c'est plus facile."* (E2)

A noter que lors des entretiens, il a semblé difficile d'évoquer les sujets de la compensation (financière notamment), sans doute parce que cela est intimement lié à l'idée d'une acceptation préalable au recul de la part des acteurs.

Mais globalement, les acteurs semblent très favorables à une co-construction de la stratégie de gestion du trait de côte.

Il apparaît que les risques sont globalement admis chez les acteurs interrogés, et que ces derniers sont aussi favorables au dialogue sur ces questions, et ouverts à une démarche de co-construction, ce qui représente un terreau favorable à la mise en place d'une démarche de concertation autour de la future stratégie de gestion du trait de côte.

cette position d'ouverture ne signifie pas pour autant l'absence de tensions dans les discours des acteurs, révélant leur besoin d'écoute et de prise en compte de leurs intérêts.

Notons toutefois que les acteurs ne pensent pas instinctivement à s'engager eux-mêmes, et ont tendance à déléguer l'impulsion et la prise de décision à des entités administratives ou scientifiques.

L'intégralité des acteurs interrogés ont souligné le besoin d'un partage des savoirs, chacun en fonction des spécialités et domaines de compétence pouvant apporter des connaissances précises et ainsi enrichir les réflexions sur la résilience du littoral de Marseillan. Selon eux, le partage des connaissances et des compétences pourra faciliter la compréhension des enjeux et des problématiques, d'autant plus dans le contexte d'urgence soulevé par certains.

“Donc il faut essayer de faire les choses avec le plus de précautions, évidemment, de s'entourer des meilleures études ou des meilleures expertises qui peuvent exister, et après il faut oser, il faut faire, de toute façon il faut faire. Rien faire, c'est pas faire”(E8)

“Alors là je crois qu'il faudrait agir auprès des communes dessus. Il faudrait des spécialistes, moi après j'ai aucun titre à parler de ça. Mais que les spécialistes puissent dire aux communes « mais méfiez-vous parce que ça c'est dangereux”. (E12)

A ce titre, l'importance d'une sensibilisation sur les risques côtiers et sur l'environnement de manière générale, ainsi qu'un éclairage sur les possibilités d'aménagements du littoral sont des réclamations récurrentes dans les deux types d'enquête.

Conclusion et recommandations

Cette étude qui repose sur un double travail d'enquête, à la fois quantitative (questionnaire en ligne), et qualitative (entretiens semi-directifs), a permis de faire entendre la voix des habitant.e.s de Marseillan, une volonté d'agir rapidement sur le sujet du recul du trait de côte ainsi que pour la protection du littoral et des biens qui y sont situés.

Cependant, beaucoup abordent un manque de confiance envers les politiques, un sentiment d'abandon et un manque de connaissances des risques littoraux. Il est important de souligner que les personnes interrogées dans cette enquête ont des intérêts et des impacts très hétérogènes, ce qui n'ira pas pour faciliter la mise en place d'une démarche de concertation. Il sera donc essentiel de mettre tous les acteurs autour de la table afin d'établir un climat de confiance, et de trouver le consensus le plus acceptable pour toutes les parties prenantes.

Pour conclure, nous accorderons donc à faire quelques recommandations en vue de poursuivre les prémices de ce travail, et de lui donner corps sous la forme d'actions concrètes.

Historiquement, la culture du risque est quasi-inexistante en France et nécessite d'importants efforts de la part des pouvoirs publics pour une acculturation et acceptabilité des populations concernées.

Pour continuer à tendre vers cette acceptabilité d'une recomposition spatiale du littoral de Marseillan, nous recommandons de poursuivre l'enquête commencée ici, afin de continuer à faire entendre la voix citoyenne en amont et pendant la future démarche de concertation.

Cette continuité peut s'appuyer sur le Conseil citoyen et/ou en créant un comité spécifique à ces enjeux littoraux, dont le noyau dur pourrait être composé des différentes parties prenantes interrogées dans cette enquête (et qui potentiellement intéressée pour continuer à s'impliquer).

Il est également important de mettre en place une démarche de sensibilisation à ces questions à l'échelle de la commune, par exemple en touchant directement les enfants/parents par des actions de éducation à l'environnement, qui pourraient s'organiser grâce à des ateliers pédagogiques dans les écoles de la ville.

Enfin, il faut répondre à une attente sociale de mieux comprendre les changements climatiques, et les différents risques littoraux qui y sont associés : cette réponse peut prendre la forme en d'évènements dédiés, par exemple des expositions-concertations avec des informations (cartes/chiffres) utilisant l'humour plutôt que le discours catastrophiste.

Le mot de la fin de ce rapport sera tiré de la bouche d'un des habitant.e.s de Marseillan : *“Il faut qu'on continue à s'investir sur notre territoire, il ne faut pas non plus fuir.”*

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Délimitation géographique de la commune de Marseillan

Figure 2 : Evolution de la population à Marseillan depuis 1968

Figure 3 : Littoral marseillanais

Figure 4 : Distinction entre les secteurs inondés par débordement du grau de ceux inondés par submersion à la suite de brèches du cordon dunaire.

Figure 5 : Photos des inondations à Marseillan-Ville en Septembre 2014 (à gauche) et des inondations à Marseillan-Plage en Mars 2018 (à droite)

Figure 6 : Etat des lieux du cordon dunaire en 2020 sur le secteur le plus au nord

Figure 7 : Etat des lieux du cordon dunaire en 2020 sur le secteur Sud de la zone nord

Figure 8 : Etat des lieux du cordon dunaire en 2020 sur le secteur le plus au nord de la zone sud

Figure 9 : Etat des lieux du cordon dunaire en 2020 sur le secteur central de la zone Sud

Figure 10 : Etat des lieux du cordon dunaire en 2020 sur le secteur Sud de la zone Sud

Figure 11 : Carte de synthèse du paysage littoral de Marseillan

Figure 12 : Cartographie des acteurs clés identifiés pour les entretiens semi-directifs

Figure 13 : Tableau de synthèse des entretiens semi-directifs.

Figure 14 : Diagramme de répartition des catégories socio-professionnelles des répondant.e.s.

Figure 15 : Représentation graphique du classement des mots/idées associés au littoral.

Figure 16 : Représentation graphique des risques littoraux évoqués par les répondant.e.s.

Figure 17 : Diagramme représentant le degrés d'urgence associé par les répondant.e.s. au risque de submersion marine.

Figure 18 : Histogramme représentant le sentiment de protection des marseillanais.e.s face aux risques littoraux.

Figure 19 : Diagramme représentant le degrés d'insécurité ressenti par les répondant.e.s face aux épisodes de tempêtes sur le littoral de Marseillan.

Figures 20 et 20bis : Histogrammes représentant la perception des répondant.e.s en termes d'intensité du risque de submersion marine (actuel et futur).

Figure 21 : Histogramme représentant les degrés d'information sur les risques littoraux chez les répondant.e.s.

Figure 22 : Graphique de répartition du choix des répondant.e.s sur différents scénarios de modification du niveau de la mer à horizon 2100.

Figure 23 : Graphique représentant la vision des répondant.e.s sur les éventuels moyens mis en œuvre localement pour lutter contre les risques de submersion marine.

Figure 24 : Synthèse des trois principales postures identifiées chez les acteurs face aux risques côtiers à Marseillan

ANNEXES

Annexe A - Présentation de la trame du questionnaire en ligne



Habitant(e)s de Marseillan : participez à l'élaboration de la stratégie de gestion de votre littoral

En partenariat avec la ville de Marseillan et la région Occitanie, et dans le cadre du projet AATRE (Agora de l'Aménagement des Territoires Résilients), ce questionnaire* vous offre l'occasion de vous impliquer dans l'élaboration de la stratégie locale d'adaptation du littoral de Marseillan face aux changements climatiques. Cette phase de questions vise à connaître vos perceptions des risques côtiers (y répondre ne vous prendra qu'une dizaine de minutes). Elle permettra de préparer des réunions publiques et des ateliers participatifs qui seront organisés prochainement autour de ces thématiques.

*Questionnaire élaboré par les étudiant(e)s du master "Gestion des littoraux et des mers" de l'Université de Montpellier (partenaire du projet AATRE).

 marseillanprojetglm@gmail.com (non partagé) 

[Changer de compte](#)

*Obligatoire

Depuis quand habitez-vous Marseillan? *

Attention : ce questionnaire s'adresse exclusivement aux habitant(e)s de Marseillan (résidence principale et/ou secondaire).

☐ Moins de 5 ans

☐ Entre 5 et 20 ans

☐ Entre 20 et 40 ans

☐ Plus de 40 ans

Habitez-vous sur le front de mer? *

☐ Oui

☐ Non

Est-ce votre résidence principale ou secondaire? *

- ☐ Résidence principale
- ☐ Résidence secondaire

Quelle est votre identité de genre? *

- ☐ Femme
- ☐ Homme
- ☐ Autre : _____

Quel âge avez-vous? *

- ☐ Moins de 18 ans
- ☐ Entre 18 et 25 ans
- ☐ Entre 26 et 45 ans
- ☐ Entre 46 et 65 ans
- ☐ Plus de 65 ans

Quelle est votre activité professionnelle? *

- ☐ Agriculteurs
- ☐ Artisans, commerçants, chefs d'entreprise
- ☐ Cadres et professions intellectuelles supérieures
- ☐ Professions intermédiaires
- ☐ Employés
- ☐ Ouvriers
- ☐ En recherche d'emploi
- ☐ Retraités
- ☐ Étudiants
- ☐ Sans activité professionnelle

Si votre activité professionnelle est en lien avec le littoral ou la mer, précisez.

Votre réponse _____

Habitez-vous Marseillan pour sa proximité avec la mer? *

☐ Oui

☐ Non

Quel mot ou groupe de mots vous vient spontanément à l'esprit pour caractériser le littoral de Marseillan? *

Choisissez un maximum de 3 mots ou groupes de mots.

Votre réponse _____

Depuis que vous habitez Marseillan, avez-vous constaté des transformations sur la plage ou le long du littoral? Si oui, précisez. *

Votre réponse _____

Comment imaginez-vous le littoral de Marseillan en 2050? *

Sources des images : Ville de Marseillan / Greenpeace / Poumadère & Bertoldo 2017 / Le Monde / Cerema / AT Design Office



☐ Il y aura peu d'évolution



☐ Il y aura une augmentation significative de la pollution (plastique, etc.)



☐ Les tempêtes seront fréquentes et de grande ampleur



☐ L'érosion aura considérablement grignoté la plage



☐ Le littoral sera un espace naturel sauvage protégé par des réglementations strictes (pas de construction, faible fréquentation, etc.)

☐ Autre :



☐ Le littoral aura été aménagé de manière innovante et durable

Selon vous, quels sont les principaux défis environnementaux auxquels sera confronté Marseillan au cours des cinquante prochaines années? *

- ☐ Pollutions (eau, sol, air...)
- ☐ Artificialisation des sols
- ☐ Canicules/hausse des températures
- ☐ Tempêtes plus fréquentes
- ☐ Érosion côtière
- ☐ Submersion marine
- ☐ Élévation du niveau de la mer
- ☐ Inondations
- ☐ Tsunamis
- ☐ Incendies
- ☐ Manque de ressources (eau, agricoles)
- ☐ Érosion de la biodiversité
- ☐ Maladies infectieuses
- ☐ Accident industriel
- ☐ Ne sait pas
- ☐ Autre : _____

Que vous évoque la notion de « submersion marine »? *

Choisissez un maximum de 3 mots ou groupes de mots.

Votre réponse _____

Pensez-vous qu'il faut se préoccuper du risque de submersion marine? *

- ☐ Dès maintenant
- ☐ Dans 10 ans
- ☐ Dans 50 ans
- ☐ Pas besoin de s'en préoccuper
- ☐ Ne sait pas
- ☐ Autre : _____

Selon vous, une hausse d'1 mètre du niveau de la mer d'ici 2100* implique-t-elle un changement sur le littoral de Marseillan? Si oui, lequel? *

*GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat | Source des cartes : Flood Maps



☐ Scénario 1



☐ Scénario 2



☐ Scénario 3

☐ Autre :



☐ Scénario 4

Faites-vous confiance aux résultats provenant d'études scientifiques concernant la montée du niveau de la mer et les risques qui y sont liés? *

Pas du tout 1 2 3 4 5 Tout à fait

☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Pensez-vous être personnellement impacté(e) par la montée du niveau de la mer? *

☐ Oui

☐ Non

☐ Ne sait pas

Avez-vous déjà été personnellement touché(e) par un risque naturel/une tempête sur le littoral de Marseillan? Si oui, précisez les circonstances (dates, type d'événement, impacts, etc.). *

Votre réponse _____

Avez-vous le sentiment d'être protégé(e) des forces de la mer à Marseillan? *

1 2 3 4 5

Pas du tout protégé(e)

☐☐☐☐☐

Tout à fait protégé(e)

Vous-êtes vous déjà senti(e) en insécurité lors d'un épisode tempétueux à Marseillan? *

☐ Jamais

☐ Souvent

☐ Toujours

☐ Je n'ai jamais été confronté(e) à un épisode tempétueux

Au cours des prochaines années, pensez-vous que vous serez menacé(e) par le risque de submersion marine à Marseillan? *

1 2 3 4 5

Pas du tout

☐☐☐☐☐

Très fréquemment

Pensez-vous que les générations futures seront menacées par le risque de submersion marine à Marseillan? *

1 2 3 4 5

Pas du tout

☐☐☐☐☐

Très fréquemment

Estimez-vous être suffisamment informé(e) sur le risque de submersion marine et les gestes à adopter dans cette situation? *

	1	2	3	4	5	
Pas du tout	☐	☐	☐	☐	☐	Suffisamment

Seriez-vous prêt(e) à quitter votre logement si vous vous sentiez menacé(e) par la montée du niveau de la mer ou le risque de submersion marine? *

- ☐ Oui, mais uniquement si l'indemnité est suffisante
- ☐ Oui, quelle que soit l'indemnité
- ☐ Non, car je ne verrai plus la mer ou j'en serai moins proche
- ☐ Non, car je ne pourrai plus vivre à l'endroit où j'ai mes souvenirs
- ☐ Non, car je serai séparé(e) de ma famille, de mes ami(e)s et voisin(e)s
- ☐ Non, car je devrai changer mes habitudes ou faire des trajets plus importants
- ☐ Ne sait pas
- ☐ Autre : _____

Pensez-vous qu'il faut envisager de réaménager le littoral de Marseillan? *

- ☐ Oui, dès maintenant
- ☐ Oui, dans 10 ans
- ☐ Oui, dans 50 ans
- ☐ Non, pas besoin de réaménager
- ☐ Ne sait pas
- ☐ Autre : _____

À qui faites-vous confiance pour gérer les effets du changement climatique sur le littoral de Marseillan? *

- ☐ Le Maire
- ☐ Le Conseil régional
- ☐ Le Conseil départemental
- ☐ Le groupement de communes
- ☐ Les associations de riverains
- ☐ L'État/la Préfecture
- ☐ L'Europe
- ☐ Ne sait pas
- ☐ Autre : _____

Selon vous, des moyens sont-ils actuellement mis en place à Marseillan afin de lutter contre le risque de submersion marine? *

- ☐ Oui, et ces moyens me semblent suffisants
- ☐ Oui, et ces moyens ne me semblent pas suffisants
- ☐ Oui, et je ne sais pas si ces moyens sont suffisants ou insuffisants
- ☐ Non, aucun moyen n'est mis en place
- ☐ Ne sait pas

Quelles solutions vous semblent les plus adaptées afin de lutter contre la montée du niveau de la mer et le risque de submersion marine (GIEC : prévisions +1m d'ici 2100)? *

Sources des images : TP Bouitté / Midi Libre / ONF / Géo / Poumadère & Bertoldo 2017



☐ Rechargement en sable



☐ Boudins géotextiles immergés (atténuateurs de houle)



☐ Solutions fondées sur la nature (végétalisation des dunes, ganivelles, etc.)



☐ Enrochements (digues, brise-lames, épis)



☐ S'éloigner de la côte/recul stratégique (ex: recul de la route littorale le long de la voie ferrée entre Sète et Marseillan)

☐ Autre :

?

☐ Ne sait pas

Seriez-vous prêt(e) à vous impliquer pour prendre part au débat sur la gestion du littoral de Marseillan? *

- ☐ Oui
- ☐ Non

Si oui, sous quelle(s) forme(s) seriez-vous prêt(e) à vous impliquer?

- ☐ Ateliers participatifs
- ☐ Réunions d'information
- ☐ Boîte à idées
- ☐ En présentiel
- ☐ En visioconférence
- ☐ Consultation en ligne (questionnaire)
- ☐ Ne sait pas
- ☐ Autre : _____

Ici, vous pouvez nous communiquer votre adresse e-mail afin d'être tenu(e) informé(e) :

Votre réponse _____

Connaissez-vous le Conseil citoyen de la ville de Marseillan? Vous sentez-vous représenté(e) par cette instance? Si non, pourquoi? *

Votre réponse _____

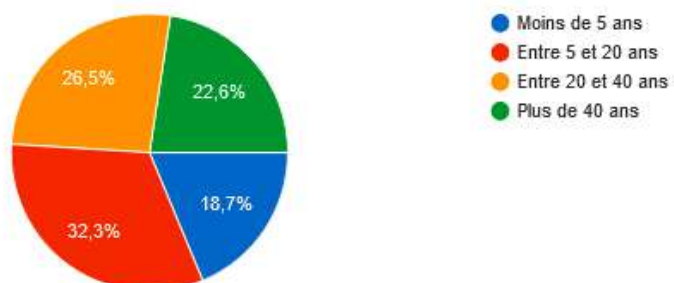
Souhaitez-vous ajouter quelque-chose?

Votre réponse _____

Annexe B : Résultats bruts du questionnaire en ligne

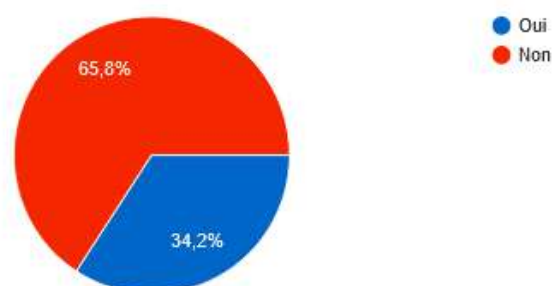
Depuis quand habitez-vous Marseillan?

155 réponses



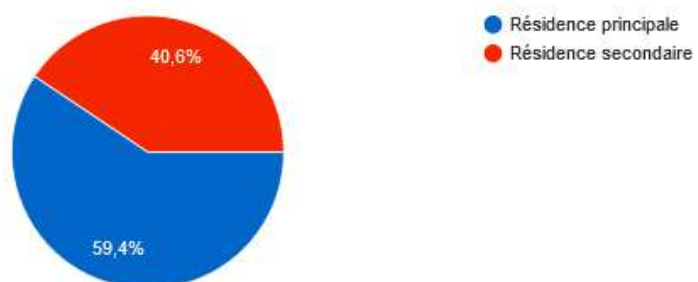
Habitez-vous sur le front de mer?

155 réponses



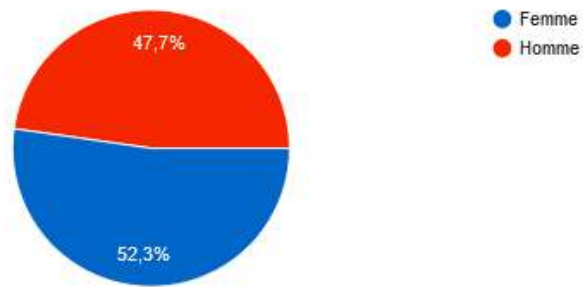
Est-ce votre résidence principale ou secondaire?

155 réponses



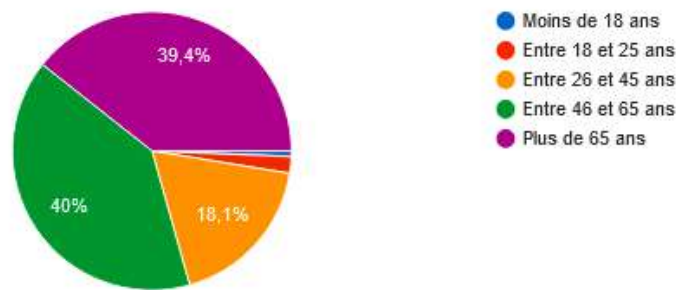
Quelle est votre identité de genre?

155 réponses



Quel âge avez-vous?

155 réponses



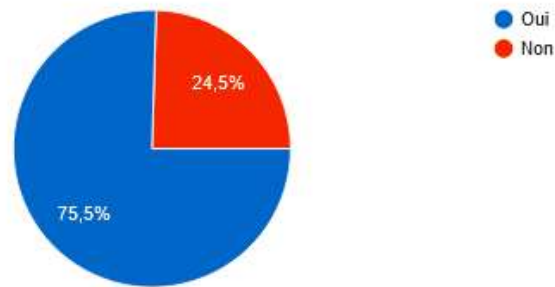
Quelle est votre activité professionnelle?

155 réponses



Habitez-vous Marseillan pour sa proximité avec la mer?

155 réponses



Quel mot ou groupe de mots vous vient spontanément à l'esprit pour caractériser le littoral de Marseillan?

155 réponses

Magnifique

Belle plage

Sauvage

Plage de sable fin, propre, à risque d'érosion

attaqué préservé tourisme

facile d'accès, pratique, pas toujours très propre

Tres agreable

beau agréable dangereux

relax et conviviale

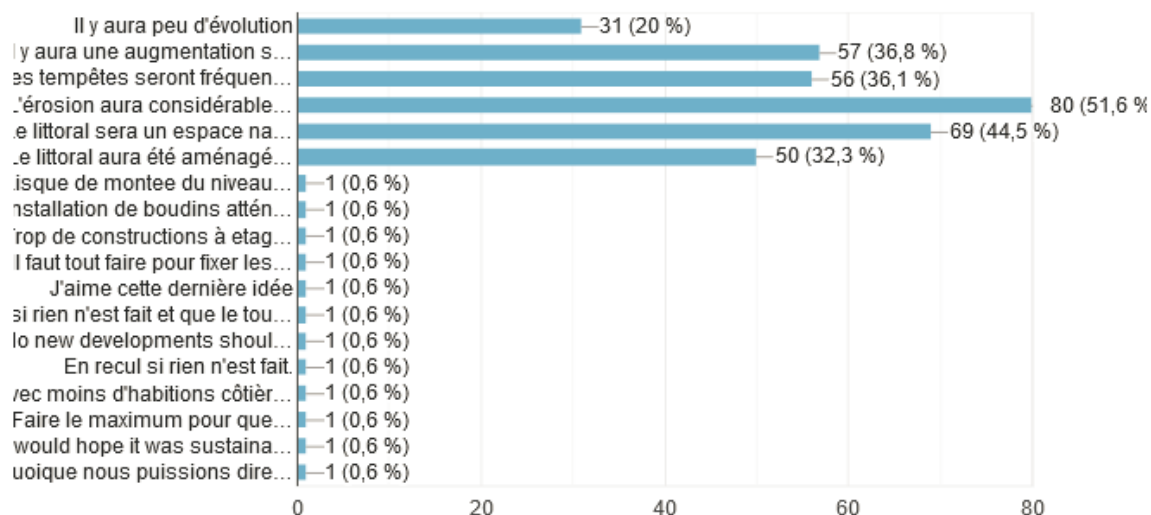
Depuis que vous habitez Marseillan, avez-vous constaté des transformations sur la plage ou le long du littoral? Si oui, précisez.

155 réponses



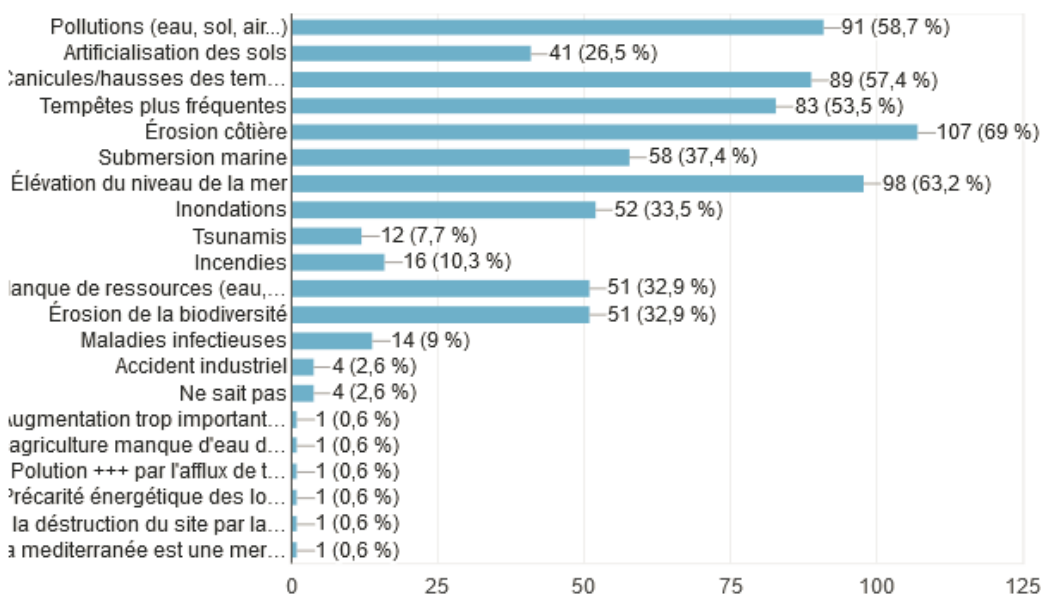
Comment imaginez-vous le littoral de Marseillan en 2050?

155 réponses



Selon vous, quels sont les principaux défis environnementaux auxquels sera confronté Marseillan au cours des cinquante prochaines années?

155 réponses



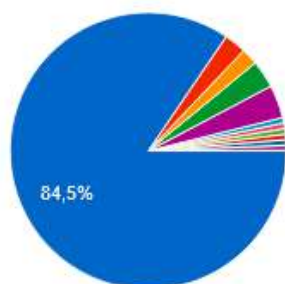
Que vous évoque la notion de « submersion marine » ?

155 réponses



Pensez-vous qu'il faut se préoccuper du risque de submersion marine?

155 réponses

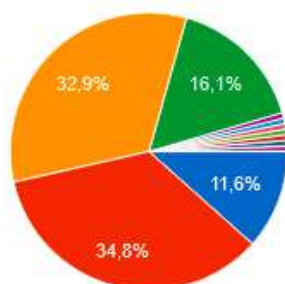


- Dès maintenant
- Dans 10 ans
- Dans 50 ans
- Pas besoin de s'en préoccuper
- Ne sait pas
- Il faut y penser en étant réaliste et pa...
- Peut importe ce qu'il va se passer po...
- Risque nettement moins élevé qu'en...

▲ 1/2 ▼

Selon vous, une hausse d'1 mètre du niveau de la mer d'ici 2100* implique-t-elle un changement sur le littoral de Marseillan? Si oui, lequel?

155 réponses

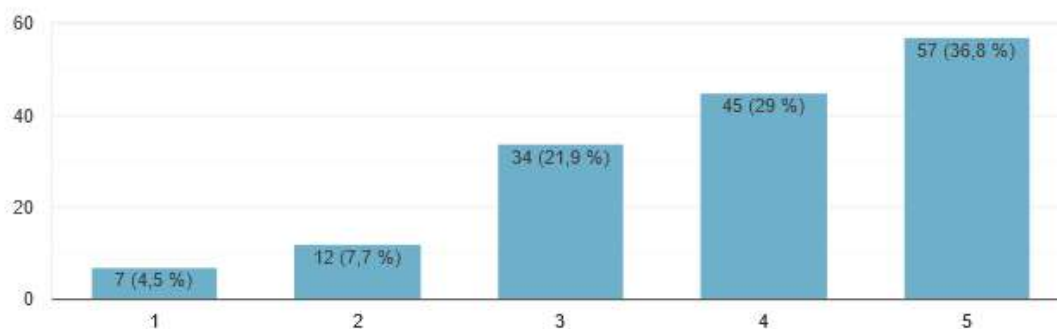


- Scénario 1
- Scénario 2
- Scénario 3
- Scénario 4
- Protéger les riverains
- Je ne sais pas
- Ne sais pas
- images peu visibles , impossible de...

▲ 1/2 ▼

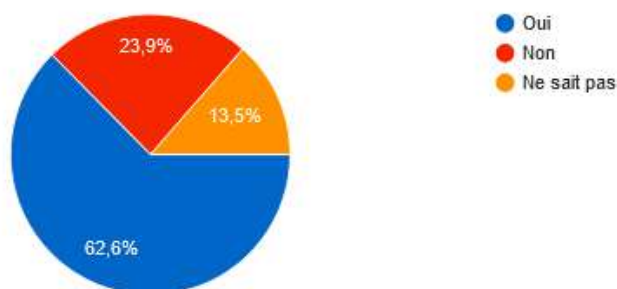
Faites-vous confiance aux résultats provenant d'études scientifiques concernant la montée du niveau de la mer et les risques qui y sont liés?

155 réponses



Pensez-vous être personnellement impacté(e) par la montée du niveau de la mer?

155 réponses



Avez-vous déjà été personnellement touché(e) par un risque naturel/une tempête sur le littoral de Marseillan? Si oui, précisez les circonstances (dates, type d'événement, impacts, etc.).

155 réponses

Non

non

NON

Non

Gestion de la ville en février 2018

inondation eau pluviale, car toutes les rues sont goudré

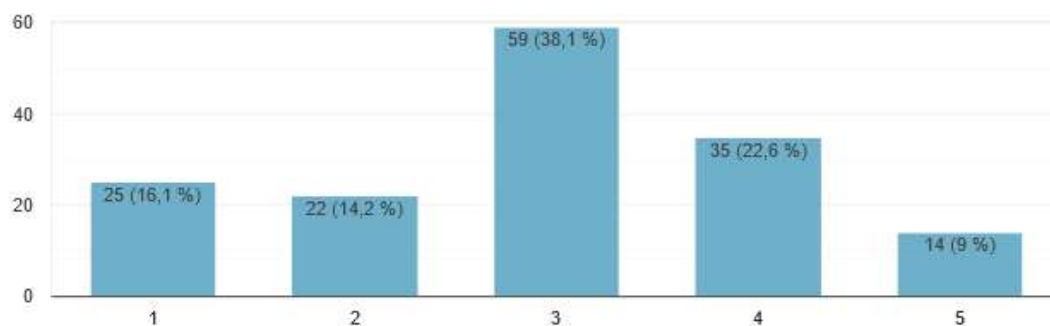
Tempete de 86 perte totale des tables conchylicole

2019

1986

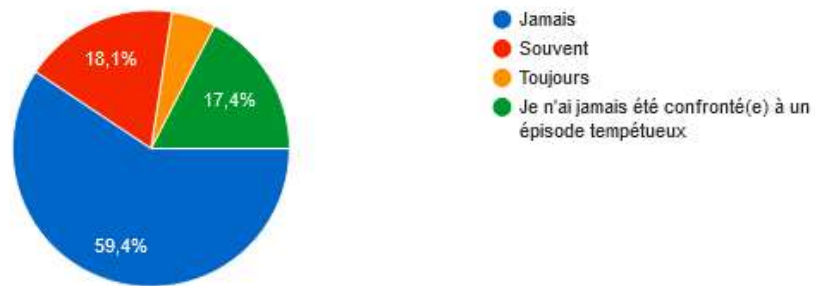
Avez-vous le sentiment d'être protégé(e) des forces de la mer à Marseillan?

155 réponses



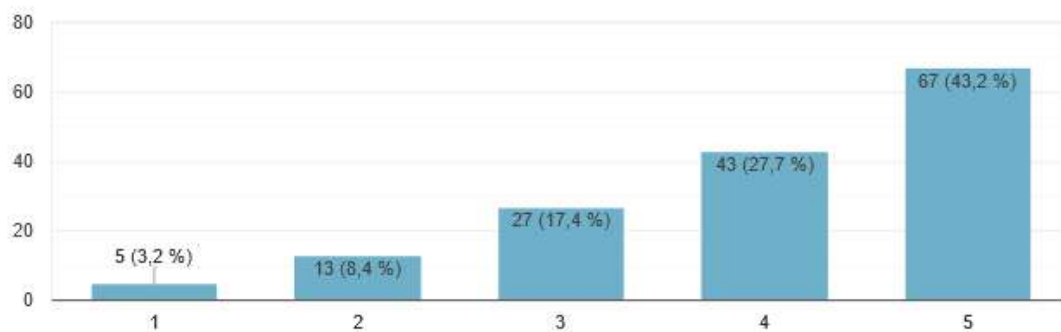
Vous-êtes vous déjà senti(e) en insécurité lors d'un épisode tempétueux à Marseillan?

155 réponses



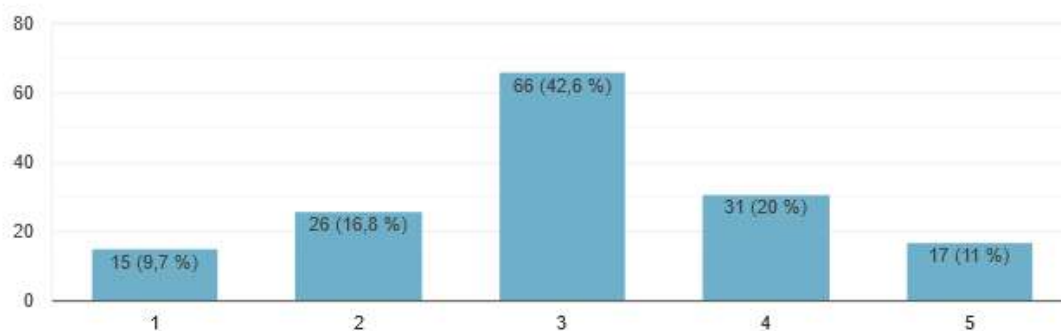
Pensez-vous que les générations futures seront menacées par le risque de submersion marine à Marseillan?

155 réponses



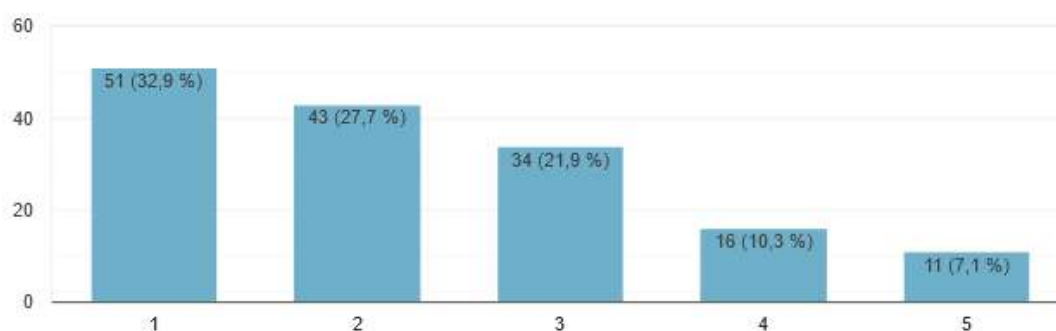
Au cours des prochaines années, pensez-vous que vous serez menacé(e) par le risque de submersion marine à Marseillan?

155 réponses



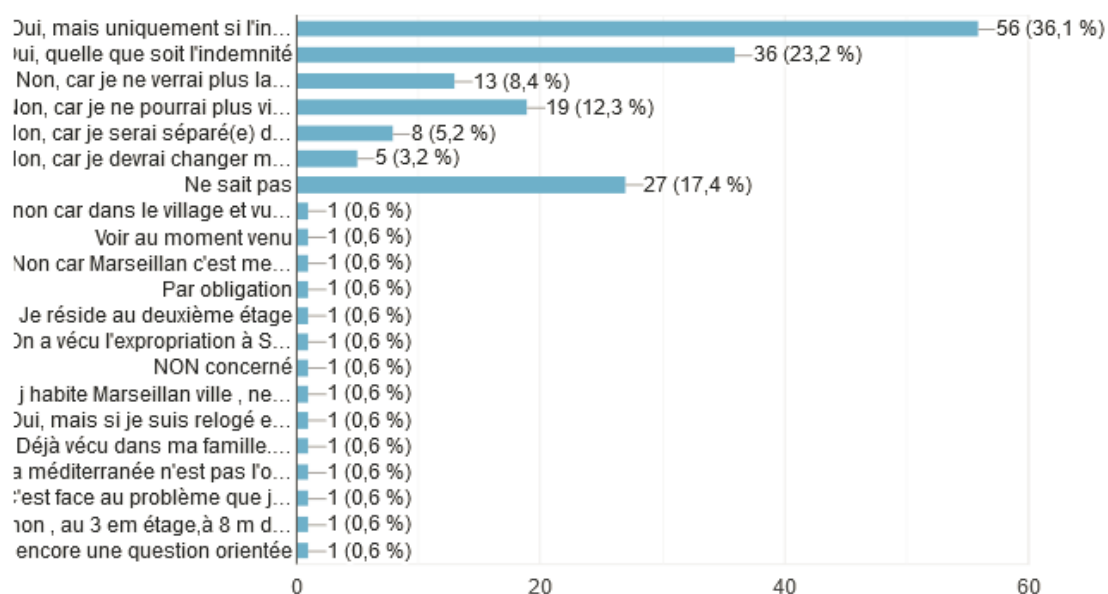
Estimez-vous être suffisamment informé(e) sur le risque de submersion marine et les gestes à adopter dans cette situation?

155 réponses



Seriez-vous prêt(e) à quitter votre logement si vous vous sentiez menacé(e) par la montée du niveau de la mer ou le risque de submersion marine?

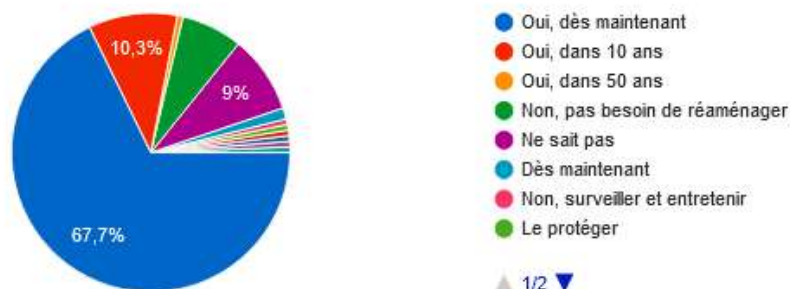
155 réponses



Pensez-vous qu'il faut envisager de réaménager le littoral de Marseillan?



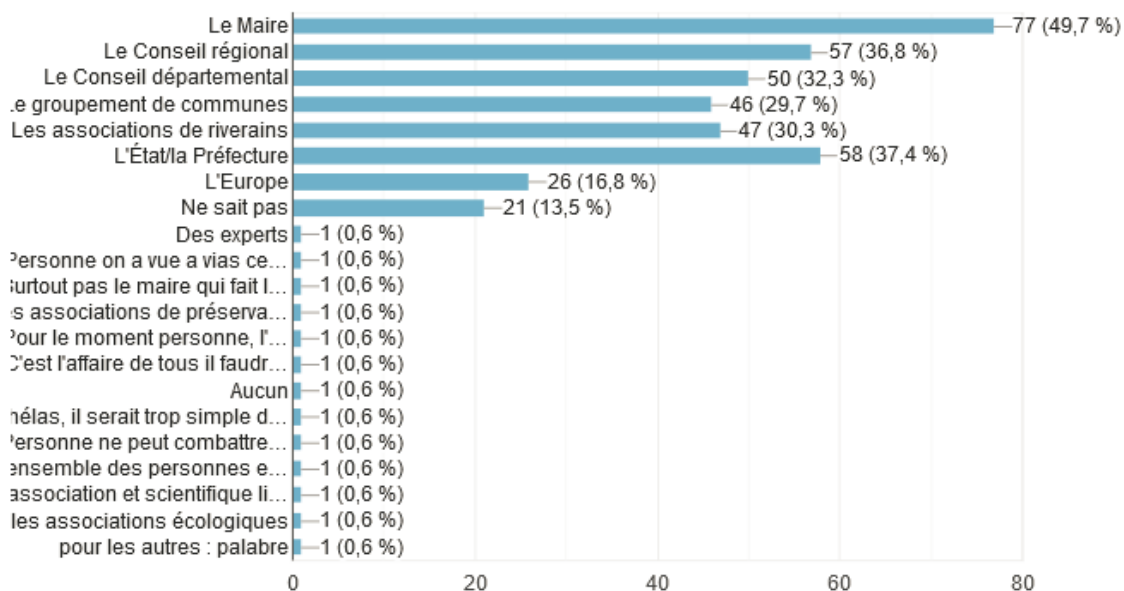
155 réponses



1/2

À qui faites-vous confiance pour gérer les effets du changement climatique sur le littoral de Marseillan?

155 réponses



Selon vous, des moyens sont-ils actuellement mis en place à Marseillan afin de lutter contre le risque de submersion marine?

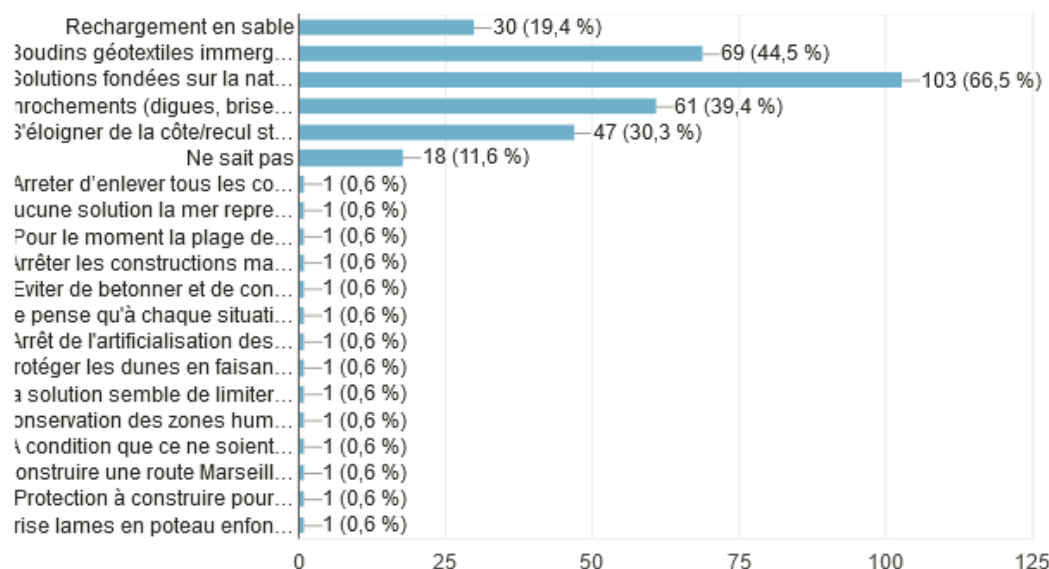
155 réponses



Quelles solutions vous semblent les plus adaptées afin de lutter contre la montée du niveau de la mer et le risque de submersion marine (GIEC : prévisions +1m d'ici 2100)?

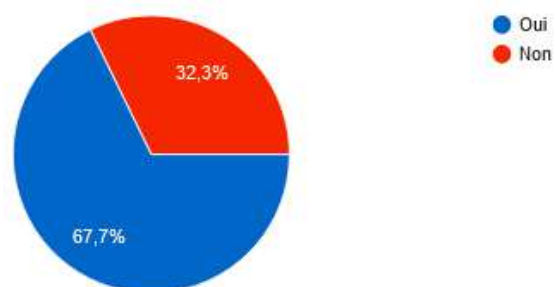


155 réponses



Seriez-vous prêt(e) à vous impliquer pour prendre part au débat sur la gestion du littoral de Marseillan?

155 réponses



Si oui, sous quelle(s) forme(s) seriez-vous prêt(e) à vous impliquer?

114 réponses

